Diplomatie, Business et Dictatures

L'Afrique prise au piège françafricain

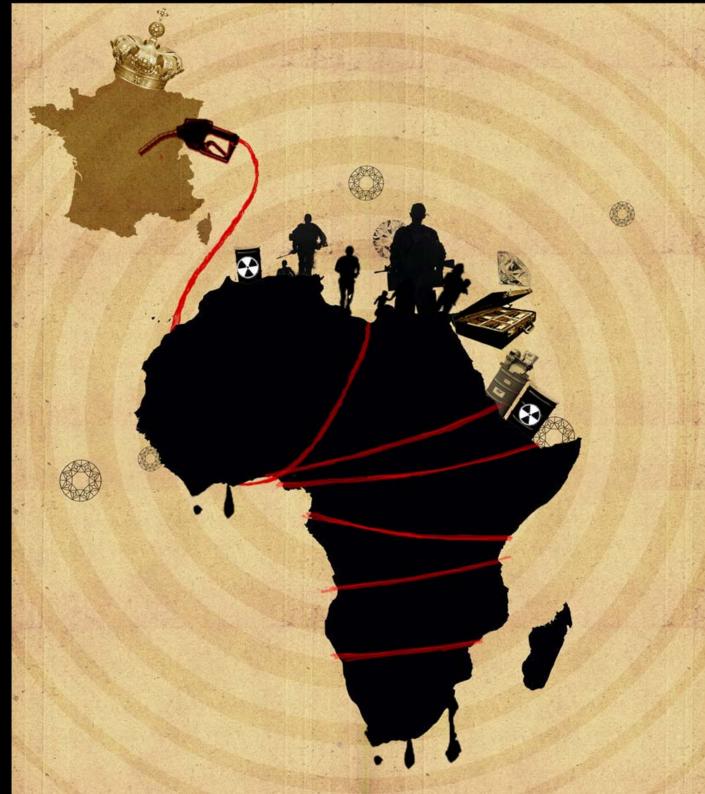
Un dossier de l'association SURVIE

Octobre 2008

http://survie.org

contact@survie.org Tél : 01 44 61 03 25 210 rue Saint Martin 75 003 Paris





Sommaire

Introduction: Pourquoi un dossier « Diplomatie, Business et Dictatures »?

Fiche 1 : Histoire de la politique économique de la France en Afrique

Fiche 2 : Total[itaire] : que serait TOTAL sans le pétrole africain?

Fiche 3: Quand les Rougier « massacrent à la tronçonneuse »

Fiche 4: BNP-Paribas: « Pour parler franchement... votre argent m'intéresse »

Fiche 5 : Angolagate « Quand la politique entre dans le prétoire, la justice en sort »

Fiche 6: Le Cameroun de toutes les incertitudes

Pourquoi un dossier « Diplomatie, Business et Dictatures » ?

public.

La politique de la France en Afrique, depuis les années 1960, a notamment pour objectif le maintien de l'influence française sur ses anciennes colonies et d'assurer aux entreprises hexagonales un accès privilégié aux ressources naturelles du continent, telles le pétrole, l'uranium, les minerais, le bois, etc. De nombreuses entreprises françaises ont ainsi construit leur fortune en Afrique.

Cette politique a été menée par tous les présidents de la V^{ème} République du Général de Gaulle à Jacques Chirac en passant par François Mitterrand ou Valéry Giscard d'Estaing. Sous couvert de l'aide publique au développement (APD) et d'un discours de la France « meilleure amie de l'Afrique », la France a maintenu les régimes en place sous perfusion permettant le pillage de leurs ressources naturelles.

→ Nicolas Sarkozy: VRP des entreprises françaises en Afrique

Avec l'arrivée à la présidence française de Nicolas Sarkozy (qui avait promis une rupture avec la Françafrique et les pratiques de ses prédécesseurs), nous assistons non seulement à une perpétuation de cette politique mais également à son regain, caractérisé par une défense affichée et revendiquée des intérêts français en Afrique : ventes d'armes, prolifération du irresponsable du nucléaire, conquête de nouveaux marchés par Total, Bolloré, Areva, Bouygues (et bien d'autres) en Angola, au Soudan, au Congo, etc.

Le secrétaire d'État à la Coopération, Alain Joyandet, a d'ailleurs pris les attributs de son homologue du Commerce extérieur en se faisant le porte-voix des seuls intérêts français : «L'implantation des entreprises françaises en Afrique est l'une de mes priorités» (lejdd.fr, 20 mai 2008) ; ou encore : « On veut aider les Africains, mais il faut que cela nous rapporte » (Libération, 24 juin 2008).

S'il paraît légitime que des entreprises privées défendent leurs intérêts dans le monde, le fait que la diplomatie française, mais aussi la Coopération, se donnent quasi essentiellement comme mission de défendre et promouvoir des intérêts particuliers, pose un véritable problème éthique et révèle un renoncement des autorités françaises à la promotion des droits de l'Homme, de la démocratie et à la lutte contre la corruption. Nous assistons ici à un véritable retour en arrière et à une négation des réflexions des économistes du développement.

C'est cette « Coopération business » que Survie entend dénoncer dans le présent dossier en proposant des éclairages sur le rôle de quelques entreprises phares de la Françafrique, fortement implantées sur le continent et qui portent une responsabilité importante dans la situation politique et économique de l'Afrique d'aujourd'hui.

Pour Survie, les responsables politiques français (au niveau de l'exécutif mais aussi du Parlement) doivent au contraire impérativement s'engager à cesser de soutenir les dictateurs et les régimes autoritaires, à promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance, et le respect des droits de l'Homme. Ils doivent s'engager plus en avant dans la lutte contre la corruption (par les entreprises ou hommes politiques français), rendre contraignant le principe de responsabilité sociale et environnementale (RSE) des entreprises françaises en Afrique (y compris de leurs filiales) et enfin cesser de sacrifier le développement des populations africaines sur l'autel des intérêts économiques d'une minorité.

Au lieu de se lancer, dans le cadre d'une compétition mondiale (avec les États-unis, la Chine, le Canada, etc.), dans une conquête effrénée des marchés africains, la France doit au contraire donner l'exemple et être moteur pour faire changer le droit international et promouvoir un ordre international plus juste, respectueux du droit des peuples à se développer.

→ Pillage et dictatures au Sud. Profits du Nord

En effet, le plus souvent, l'implantation de grandes entreprises françaises (et étrangères) en Afrique a un impact négatif sur le développement économique et social : pollution (lorsqu'il s'agit d'entreprises comme Areva ou Total), corruption, pillage des ressources naturelles. Or, compte tenu de la faiblesse des États africains et surtout de l'incurie de la plupart des leurs régimes, il n'existe pas de système de contrôle des activités de ces entreprises, tant au niveau environnemental que social (conditions de travail, niveau de rémunération, etc.).

D'autre part, l'implantation d'entreprises françaises empêche l'émergence d'un entreprenariat local solide, par substitution aux entreprises locales. Les entreprises qui s'implantent sont tournées vers la satisfaction des besoins des pays du nord et non des pays africains. Elles contribuent ainsi à l'extraversion des économies africaines, alors qu'au contraire, les pays africains doivent d'une part subvenir à leurs besoins et d'autre part renforcer leurs marchés intérieurs déjà fragilisés par les inégalités Nord-Sud (inégalité des termes de l'échange, prix des matières premières fixés par le nord, déficit commercial, subvention des agricultures du nord, etc.). Aussi, les bénéfices des entreprises sont rapatriés au nord, dans les banques et parfois les paradis fiscaux. Le solde des flux financiers entre l'Europe et l'Afrique est en fait largement en faveur du nord et non l'inverse.

Il existe également de graves problèmes en terme de transparence, notamment dans l'exploitation des ressources naturelles. En effet, celle-ci donne généralement lieu, avec la connivence des entreprises françaises, à de vastes détournements d'argent par les dirigeants au pouvoir qui ne redistribuent par les richesses aux populations qui ne voient pas de retombées en terme de politiques publiques, de services sociaux, sanitaires, d'éducation ou d'aides aux producteurs, etc. C'est le paradoxe entre richesse naturelle et pauvreté endémique.

D'ailleurs, l'implantation d'entreprises françaises dans des secteurs dits de « service public » (eau, transport, électricité, etc.) contribue à fragiliser les États et à la destruction du bien

En outre, la corruption et les détournements qui accompagnent les activités des entreprises françaises permettent le financement de régimes répressifs et dictatoriaux et renforcent ainsi leur pouvoir, repoussant vers un avenir incertain les espoirs démocratiques des populations. Entreprises françaises et pouvoir politique s'allient ainsi afin de financer des régimes dictatoriaux à même d'assurer la stabilité dont les entreprises françaises ont besoin pour opérer.

→ Une « Coopération business » inacceptable

Basée sur les principes de croissance et de commerce (qui ne profitent qu'à une minorité), la conception française de la coopération défendue par Nicolas Sarkozy et relayée par Alain Joyandet, va à l'encontre des principes même du développement socio-économique et humain. Or, ce paradigme a été depuis longtemps déjà remis en cause par les experts du développement. Ce qui n'empêche pas l'Agence française de développement (AFD) de financer certaines entreprises françaises : au lieu d'œuvrer pour le développement, la Coopération en revient au principe de l'aide liée.

Histoire de la politique économique de la France en Afrique : un système [toujours] colonial

Le commerce colonial

Le commerce avec l'Afrique a été parfaitement défini en 1728 dans la Relation de l'Afrique occidentale du Père Labat, rédigée à partir des Mémoires de M. de Brüe, directeur général de la Compagnie du Sénégal de 1697 à 1720. Chargé de gérer les comptoirs commerciaux de traite d'esclaves et de marchandises, ce dernier recommande une colonisation territoriale pour exploiter « les richesses immenses qui sont renfermées dans ce pays et qui demeurent presque inutiles dans les mains de ses habitants ».

Il pose le programme de l'impérialisme économique, recommandant de ne pas transformer sur place les matières premières, mais au contraire d'introduire des objets fabriqués, qui deviendront indispensables et feront passer à la compagnie tout le bénéfice du travail des habitants.

Cette structure des échanges avec l'Afrique s'est réalisée tout au long du XX^e siècle et est toujours en vigueur aujourd'hui. Les matières premières sont produites et achetées à vil prix, un prix fixé par l'acheteur. Le travail local, notamment sur les plantations que possèdent les sociétés étrangères, est rémunéré au minimum. Les produits industriels sont vendus au prix maximum. **Tout l'argent et les bénéfices disponibles reviennent donc au pays développé.**

Il s'est trouvé cependant des gens pour affirmer que les investissements dans les infrastructures en Afrique et les subventions aux productions agricoles des colonies ont coûté plus cher que ce que les colonies ont rapporté à la métropole. C'est la thèse de Jacques Marseille : *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce* (Albin Michel, 1984), qui est largement répandue dans l'opinion par les débats médiatiques. Cette thèse a été magistralement réfutée par Jean Suret-Canale dans *Peuples Noirs Peuples Africains*, n° 79, janvier-février 1991, *L'impérialisme français a-t-il vécu ?* (www.mongobeti.org). La thèse de Suret-Canale *Afrique et capitaux* (L'Harmattan 1986) démontre l'ampleur de l'exploitation des colonies par les sociétés françaises.

Les colonies constituaient essentiellement un réservoir de matières premières pour les industries métropolitaines, et des débouchés pour les biens et services fabriqués en métropole. Cette fonction a été amplement remplie jusqu'au delà de la période coloniale, puisque l'Afrique dite du « pré carré français » demeure encore l'une de ses principales sources d'approvisionnement en matières premières, notamment en vertu d'accords économiques, financiers et monétaires conclus à la veille des indépendances : café, cacao, pétrole, arachide, coton, bois, uranium, bauxite, phosphate, etc.

Quant aux investissements financiers de la métropole dans ses colonies, les principaux destinataires et bénéficiaires de ces transferts financiers étaient les compagnies métropolitaines spécialisées dans l'exploitation économique des colonies. Les commandes d'infrastructures étaient et sont toujours faites à des sociétés de travaux publics françaises – les infrastructures étant essentiellement destinées à l'acheminement des matières premières vers les ports – tandis que les subventions aux productions agricoles enrichissaient la CFSO (Compagnie forestière Sanga-Oubangui), la CFAO (Compagnie financière de l'Afrique occidentale), la CICA (compagnie industrielle et commerciale africaine) ou encore la SCOA (Société commerciale de l'Ouest africain) ; lesquelles compagnies rapatriaient leurs profits en Métropole. « On dit que la SCOA et la CFAO faisaient un bénéfice allant jusqu'à 90% les bonnes années, et 25% les mauvaises » (Walter Rodney, Et l'Europe sous-développa l'Afrique)

Dans les années 90, à la faveur des plans d'ajustement imposés par la Banque mondiale aux pays africains surendettés, les privatisations ont profité en priorité à la France dans les pays de la zone franc.

L'exemple de la Côte d'I voire est édifiant. Les sociétés françaises ont investi d'abord dans le secteur des télécommunications, de l'énergie, des transports et de l'agro-industrie. Au cours de la période 1996-2000, les capitaux français représentaient 23 % des demandes d'agrément à l'investissement derrière les capitaux ivoiriens (52 %), et près de 50 % de l'ensemble de demande d'agrément étrangères. Bouygues est actionnaire de la Compagnie ivoirienne d'électricité et la Société des Eaux de Côte d'Ivoire. Les banques françaises (Société générale, Crédit Lyonnais, BNP Paribas) sont dominantes sur le marché avec leurs filiales. Total possède 25 % de la Société ivoirienne de raffinage. France Télécom est devenue, avec le rachat de Citelcom et la création de la Société ivoirienne de mobiles, l'opérateur majeur en télécommunications de la République de Côte d'Ivoire.

Au **Togo**, les multinationales françaises sont bien implantées. Certaines ont largement bénéficié de la vague de privatisation de la fin des années 90 pour rafler des secteurs économiques. Quelques exemples : en 2000, la Lyonnaise des eaux, en alliance avec une société canadienne, a pris le contrôle de la Compagnie d'eau et d'électricité togolaise ; depuis 2001, BNP Paribas possède 53 % de la Banque togolaise pour le commerce international. Au **Cameroun**, Bolloré a acquis, dans des conditions contestables, le trafic portuaire de Douala et l'exploitation du chemin de fer. On pourrait allonger la liste des pays. Même si les capitaux français participent à la ruée sur les pays qui décollent, Angola, Nigeria, Afrique du Sud, ils tiennent à préserver leurs bastions tradition-

Ainsi, un autre mode de domination, par la prise de contrôle directe des infrastructures économiques vient se superposer, parfois partiellement supplanter, les autres modes de domination classiques de l'impérialisme : le contrôle direct militaire et administratif par la colonisation, la vente d'armes et les alliances avec des régimes corrompus, l'échange inégal, l'arme de la dette et le diktat imposé par les institutions financières internationales.

En outre, **l'assujettissement de la monnaie** crée l'impossibilité pour les pays africains intéressés de s'approvisionner librement hors de la zone franc, ils ne le peuvent que dans la limite des contingents de devises parcimonieusement accordés par les autorités de la zone franc (c'est-à-dire la Banque de France et le gouvernement français) et oblige ces pays à importer à des prix qui demeurent très supérieurs aux cours mondiaux. Le trésor français, qui détient les réserves des pays de la zone franc, en tire profit. **Le Franc CFA est une monnaie coloniale.** Il aide à la fuite des matières premières et des bénéfices réalisés par les entreprises françaises. Avec 80 % de chômeurs les pays africains détiennent une puissance de production inexploitée, tandis que leurs capitaux sont immobilisés au service d'une puissance étrangère. On s'explique alors non seulement l'absence de développement mais encore la régression des économies de ces pays.

Depuis le début de la colonisation, il y a une association étroite entre la haute administration française et l'oligarchie financière : l'homme politique et l'homme d'affaires.

Ces acteurs, auxquels il faut ajouter les services secrets, l'armée, les mercenaires plus ou moins privés, les dirigeants africains corrompus, constituent depuis les "indépendances" africaines en 1960, ce que François-Xavier Verschave a appelé la « Françafrique ». Ces hommes fonctionnent en réseau, lobby, et agissent en marge de la politique officielle de la France en Afrique ou en soustraitance de celle-ci, par des moyens le plus souvent illégaux et occultes. Ils maintiennent le continent africain sous domination et gardent les immenses ressources naturelles de celle-ci à portée de main. C'est plus que jamais ce schéma qui gouverne la politique de la France.

Après que, depuis le début de la colonisation, on a voulu faire croire que la France n'était en Afrique que par philanthropie : Sarkozy, au Mali en 2007, déclarait « La France, économiquement, n'a pas besoin de l'Afrique. Les flux entre la France et l'Afrique représentent 2% de notre économie », on constate aujourd'hui, devant la concurrence internationale, une offensive politique et économique pour maintenir les « liens privilégiés » avec des régimes prédateurs et non démocratiques, en échange de la perpétuation d'une position également privilégiée des sociétés françaises. Ce pacte néocolonial ne sert ni l'indépendance économique des pays africains, maintenus dans une économie de traite, ni l'amélioration des conditions de vie de la masse des populations.

L'Afrique, une part négligeable du commerce extérieur français ?

Et pour ceux qui prétendent que l'Afrique n'est plus aujourd'hui qu'une part négligeable du commerce extérieur français, il n'est pas vain de rappeler le truchement des chiffres.

Une démonstration de Victor Sègre (*Billets d'Afrique*, mars 2007) :

« Les chiffres du commerce extérieur français ne constituent pas à eux seuls une mesure fiable de l'importance de l'Afrique pour nos entreprises (et ceci n'est pas spécifique à la France). Ils ne rendent pas compte de mécanismes lucratifs sans lesquels on n'a qu'une vision partielle de la situation : contrats léonins, cession de matières premières à des prix ridiculement bas, opacité sur les quantités réellement produites et les sommes réellement payées, évaporation fiscale, etc. Le volume des échanges ne rend pas non plus compte de leur rentabilité. Ainsi en 2000, les entreprises françaises ont réalisé presque autant de bénéfice sur les exportations à destinations de l'Afrique (40 milliards de Francs) que sur les exportations vers les USA (50 milliards de francs) pour un volume d'exportation quatre fois inférieur (150 milliards de francs contre 600). Plus intéressante que les statistiques du ministère de l'Economie, la réalité des flux financiers mériterait d'être étudiée en détail. Par ailleurs, si on inverse la perspective, étudiant la part des échanges francoafricains du point de vue du commerce extérieur des États africains, on constate que la part française est toujours largement prépondérante, particulièrement bien sûr dans les pays de la zone franc.

Rien d'étonnant à ce que bon nombre des poids lourds du CAC 40 ou des plus grandes fortunes de France aient des activités florissantes (et parfois quasi monopolistiques) en Afrique : B. Arnault (LVMH), Bouygues, Bolloré, Pinault (CFAO) Seillière (Bureau Véritas), J. Saadé (CMA-CGM), R. Zaleski (Eramet), Lafarge, Total, Technip, Vinci, Véolia, BNP Paribas, Natexis, Crédit Agricole, Alcatel, Accor, Gaz de France, Michelin, Alstom, Air-France-KLM, ... liste non exhaustive à laquelle il faudrait rajouter les marchands d'armes et quelques autres groupes, dans l'agro-alimentaire par exemple. Et de manière générale, les rapports du CIAN (Conseil français des investisseurs en Afrique noire) le confirment chaque année : en dépit de la concurrence internationale accrue, entre les patrons français et l'Afrique, c'est toujours « Je t'aime plus qu'hier et bien moins que demain... ».

La politique économique de la France en Afrique depuis Sarkozy : une politique de domination désormais assumée

Nicolas Sarkozy, candidat aux présidentielles françaises, s'était pourtant efforcé de construire l'illusion de la rupture avec la Françafrique en déclarant : « Il nous faut construire une relation nouvelle, assainie, **décomplexée**, équilibrée, débarrassée des scories du passé et des obsolescences qui perdurent de part et d'autre de la Méditerranée », ajoutant même que [la relation entre la France et l'Afrique devait] « être plus transparente. Il nous faut la débarrasser des réseaux d'un autre temps, des émissaires officieux qui n'ont d'autres mandats que ceux qu'ils s'inventent ».

Promesses de campagne aux allures de dénégation, les déclarations de Nicolas Sarkozy oscillent entre le déni de la réalité et sa reconnaissance, un décalage entre le discours et les actes qui offre concrètement la démonstration de sa manipulation de l'opinion publique : « Il n'y a en réalité qu'un petit nombre de grands groupes français qui réalisent une part importante de leur activité en Afrique : Bouygues, Air France, Bolloré, et quelques autres. Peut-être les choses ont-elles été différentes par le passé, mais ce que je sais, c'est qu'aujour-d'hui ces grands groupes français n'ont pas besoin de la diplomatie française pour exister et se développer en Afrique ». Déjà un signe fort provocateur avait ruiné les espoirs naissants de rupture avec la Françafrique « classique » et annoncé la nouvelle ère de la Françafrique décomplexée : le président tout juste élu a eu besoin de prendre la mesure de sa tâche.

Sarkozy VRP de Bolloré?

Le Canard Enchaîné l'a confirmé en rapportant qu'en marge du sommet Europe-Afrique de Lisbonne du 8 décembre 2007, le chef d'État togolais Faure Gnassingbé et Nicolas Sarkozy auraient eu l'échange suivant, à propos de la concession du port de Lomé:

- Nicolas Sarkozy : « Vous en êtes où de ce projet ? »
- Faure Eyadéma: « Les procédures sont en cours. »
- Nicolas Sarkozy : « Bolloré est sur les rangs. Quand on est ami de la France, il faut penser aux entreprises françaises. »

Le ton est donné. Le fil rouge de la coopération entre la france et l'Afrique : la promotion et la défense la France et l'Afrique : français sur le contient. la France et l'Afrique se bousculent. des intérêts privés français se bousculent. Et les exemples se bousculent.



Action de Survie devant la tour Total de la Défense

Les dessous de la libération des infirmières bulgares : des infirmières contre des armes !

Le 24 juillet 2007, les infirmières bulgares et le médecin palestinien, accusés par Kadhafi d'avoir intentionnellement inoculé le virus du sida à des enfants libyens, sont libérés... sans aucune contrepartie financière, selon la version officielle. Conditionnée à cette libération, la visite de Nicolas Sarkozy en Libye, le lendemain, 25 juillet, offre l'occasion idéale pour la signature d'un accord de coopération militaire avec Mouammar Kadhafi, pour la livraison d'un réacteur nucléaire. Véritable marchandage en réalité, et l'un des fils de Kadhafi sera prolixe sur le sujet : il révèle au journal *Le Monde* que cette libération s'est effectuée en contrepartie de la signature d'accords de fournitures d'armement (296 millions d'euros d'achats par la Libye de missiles antichar MILAN et d'équipements de communication, fournis par l'entreprise EADS). Pour finir d'envenimer les dessous de cette affaire, *Le Canard Enchaîné* révèle également les clauses d'un autre accord militaire franco-libyen (signé le 25 juillet !) par Bernard Kouchner qui prévoit l'acquisition d'un véritable arsenal militaire.

Sarkozy célèbre l'opération Kolwezi... pas anodin

Effectuée en dehors de tout cadre légal, l'intervention militaire française au Zaïre en 1978, sous couvert du sauvetage d'otages européens, a été une démonstration de pure ingérence, aux relents de puissance économique. Derrière l'opération Kolwezi à laquelle Nicolas Sarkozy a rendu hommage en 2008, il faut lire non seulement l'appui donné au régime corrompu de Mobutu, mais aussi l'accroissement de la coopération militaire entre la France et le Zaïre, « coopération » qui a rimé avec la percée spectaculaire des grands groupes industriels français (Thomson-CSF, CGE, Péchiney) sur le marché zaïrois.

Sarkozy, Joyandet: «coopération business», mode d'emploi

Visite officielle en Angola, Sarkozy VRP des entreprises françaises

L'Angola, un partenaire de choix. Premier producteur de pétrole brut africain, cinquième producteur mondial de diamants, le pays de Dos Santos, avec plus de 24% de croissance en 2007, représente sans aucun doute pour Nicolas Sarkozy une « opportunité », d'autant plus intéressante que l'Angola n'est pas partie prenante de l'initiative de transparence des industries extractives (l'EITI). De son côté, José Eduardo Dos Santos, au pouvoir depuis 29 ans, a obtenu l'assurance que le procès de l'*Angolagate* qui s'est ouvert le 6 octobre 2008 à Paris ne débouchera pas sur de nouvelles incriminations à son encontre. Business et dictatures font bon ménage.

Placer sous le signe de la réconciliation (la dernière visite officielle de J. Chirac datait de 1998), la visite de Nicolas Sarkozy en Angola en mai 2008, a été le théâtre d'une « diplomatie business ». Autour du président en visite officielle, une délégation diplomatique ? Non, une kyrielle de grands patrons venus signés des contrats.

Total, selon son Directeur général Christophe de Margerie, veut devenir le numéro 1 des opérateurs pétroliers sur le marché angolais dans un avenir proche. La Société Générale a aussi pu signer une ligne de crédit-acheteurs de 300 millions de dollars (190.34 millions d'euros) avec les autorités angolaises destinée au financement des échanges entre les deux pays. Thalès quant à lui, a signé un contrat pour 140 millions d'euros pour fournir au pays un système de télécommunications gouvernementales civiles et militaires. Les brasseries **Castel** ont confirmé un investissement de 300 millions d'euros supplémentaires en Angola pour l'installation de deux brasseries. Egalement du voyage : Air France et le groupe Bolloré. Ce dernier, à travers son vice-président Michel Roussin, a partagé son souhait de participer à l'amélioration des infrastructures et à la gestion du port saturé de Luanda, activité pour laquelle le groupe Bolloré possède un certain « savoir-faire »... on notera aussi la reconversion réussie d'un Michel Roussin qui fut, entre autres, à la DGSE puis ministre de la Coopération. Un mélange des genres symptomatique de la « diplomatie business » que Survie dénonce.

Joyandet inaugure une plate-forme pétrolière Total au Congo-B

A bonne école, le secrétaire d'Etat à la Coopération sait rendre hommage à la politique de puissance impulsée par Nicolas Sarkozy et représenter l'imbroglio politico-économique qui caractérise la politique de coopération française. Le 21 mai 2008, Alain Joyandet s'est rendu au Congo-Brazzaville pour inaugurer une nouvelle plateforme offshore de Total en présence du Directeur général Christophe de Margerie. Une symbiose entre le PDG de TotalFinaElf et le secrétaire d'État à la Coopération qui rappelle forcément les paroles de Loïck Le Floch Prigent, ancien Président d'Elf, selon lequel « le président d'Elf est à la fois président d'une société pétrolière et ministre bis de la Coopération ».

La diplomatie au service des entreprises

Le nouveau décor des relations franco-africaines est planté. S'il est tout à fait légitime que les entreprises privées défendent leurs intérêts propres, le fait que la diplomatie française se donne quasi essentiellement comme mission de défendre et promouvoir des intérêts particuliers, pose un véritable problème éthique.

Et l'aide au développement, la solidarité internationale, la défense des droits humains et l'appui aux processus démocratiques ?

Tout cela est balayé d'un revers de main au mépris des populations africaines : « Pourquoi, par rapport aux autres pays, la France se contenterait-elle de faire de l'aide humanitaire ou de défendre des valeurs? Je veux rectifier le tir en ce qui concerne notre développement économique en Afrique. La France ne peut pas seulement être un pays qui se bat pour défendre des valeurs, quand ce sont les autres qui récupèrent les marchés. »

La politique de la France en Afrique dans l'état actuel des actes, paroles et symboles lancés par ceux qui lui donnent corps est **un renoncement pur et simple aux principes de développement, de démocratie et de droits humains.** Contrairement aux proclamations ronflantes, la politique africaine de la France a toujours grossièrement bafoué ces objectifs. La nouveauté est que seul compte désormais officiellement le développement de la France, de ses entreprises et des bénéfices de leurs grands patrons : une équation qui nécessite la perpétuation de la protection des régimes africains dictatoriaux et corrompus pour l'octroi des marchés, le dévoiement de l'aide publique au développement, le pillage des ressources naturelles... La concurrence mondiale, et notamment celle de la percée chinoise, ne saurait être le prétexte pour la poursuite de la colonisation de l'Afrique.

« Frasques joyandesques »... dignes d'un ministre des colonies

Sans commentaire...

Secrétaire d'Etat à la Coopération ou au Commerce extérieur ?!

« Je suis aussi ministre pour défendre l'intérêt de la France. » (RFI 20/06/08)

« L'implantation des entreprises françaises en Afrique est l'une de mes priorités » (lejdd.fr 20 mai 2008) « Je le dis tranquillement, notre politique de coopération, c'est évidemment l'influence de la France. » (Conférence de presse 19/06/08)

Comment concevez-vous la coopération française ?

« Au moment où l'Afrique bouge, après avoir fait de la coopération pendant quarante ans, il ne faut pas qu'on se fasse prendre notre place par des puissances émergentes qui commencent à s'intéresser à un continent qui s'éveille. Il faut une coopération qui marche sur ses deux pieds : une coopération traditionnelle (santé, éducation, aménagement) et une coopération économique. Il faut renforcer l'influence de la France, ses parts de marché, ses entreprises. Ne pas avoir peur de dire aux Africains qu'on veut les aider, mais qu'on veut aussi que cela nous rapporte. »

« J'ai créé ma première boîte à 24 ans, sans un rond, c'était bien plus compliqué de faire cela que de s'occuper de l'Afrique! [...] Je n'ai pas envie que la France fasse tout ce qui coûte et rien de ce qui rapporte. » (Libération 24/06/08)

Un néocolonialisme obstiné

« Plus de capitaux pour les entreprises, plus d'intervenants sur place, plus de formation et plus d'influence française. **J'ose le mot, plus d'influence française.** » (France 24 22/06/08)

En réponse à un question d'un journaliste du *Temps* sur sa visite à Omar Bongo juste après sa nomination, perçue comme une intronisation : « Pas de caricature, nous devons tenir compte des parts de marché à défendre. » (Conférence de presse 19/06/08) « il fallait redire au continent africain que cette relation avec la France, elle reste directe, elle reste privilégiée. » (RFI 20/06/08)

- « Le travail exemplaire qui est fait par nos militaires en Afrique qui consiste à former les individus d'ailleurs pas uniquement les former à faire la guerre mais les former pour avoir des armes pour affronter la vie et le développement économique. » (RFI 20/06/08)
- « C'est nous qui allons envoyer des cerveaux », réponse à France 24 le 20 juin 2008 suite à une question sur l'immigration choisie.
- « L'Afrique semble réclamer plus de France. » (Conférence de

... Et les droits de l'Homme?

- « Je porte le message d'une France attachée à la démocratie et à la transparence. Mais est-ce que cela doit être notre seule préoccupation? Il ne faut pas faire de ces valeurs notre seule expression. » (Conférence de presse 19/06/08)
- « J'ai des convictions mais je veux aussi défendre notre pays et ses parts de marché. »I (lejdd.fr 19 mai 2008)

TOTALitaire

Que serait Total sans le pétrole africain?

Certainement pas le 4^{ème} groupe pétrolier de la planète, la 2^{ème} capitalisation boursière de la zone euro,

Comment en est-on arrivé là ? Total est le fruit de la fusion en 2000 de Totalfina et du mastodonte Elf Aquitaine, dont l'épine dorsale se trouvait dans le soussol africain. C'est aussi l'aboutissement d'une histoire centenaire. 1916, au beau milieu de la Première Guerre mondiale, la Standard Oil, du milliardaire américain Rockefeller, cesse brutalement de ravitailler l'armée française.

A Paris, c'est la stupeur. « Il faut que la France combattante, à l'heure du suprême choc germanique, possède l'essence aussi nécessaire que le sang dans les batailles de demain »(1), plaide Clemenceau dans un télégramme pressant envoyé au président américain Woodrow Wilson. La France est vulnérable.

Désormais, garantir l'indépendance du pays vis-à-vis de cette matière première stratégique devient la priorité absolue. Le sous-sol de France est exploré de fond en comble. Résultat : rien, ou presque. En 1949, à moins 633 mètres, un petit gisement est mise à jour dans la région de Lacq Orthez.

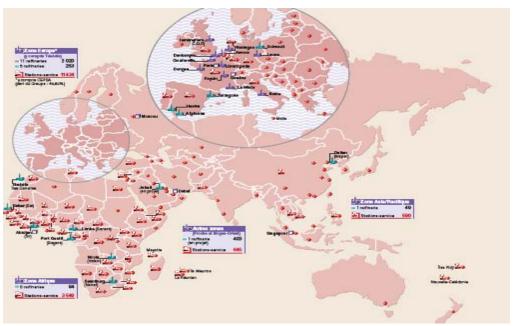
Le salut viendra des colonies. D'énormes réserves de pétrole sont découvertes en 1956 à Hassi Messaoud(2) , à Edjeleh (en Algérie) et à Pointe-Clairette au Gabon. L'huile noire coule à flots. C'est l'euphorie. Pour exploiter sans partage cette ressource vitale, le général de Gaulle crée, en 1965, Elf Aquitaine. Il met à sa tête à un homme de main, Pierre Guillaumat, un ancien des services secrets, fondateur du DGSS ancêtre de la DGSE.

Objectif : constituer un bras d'Etat séculier en Afrique, assurer l'approvisionnement de la France et « disposer d'une officine de renseignement dans les pays pétroliers (...) Total-CFP [Compagnie française des pétroles, implantée au Moyen-Orient] n'ayant jamais su jouer se rôle » (3).

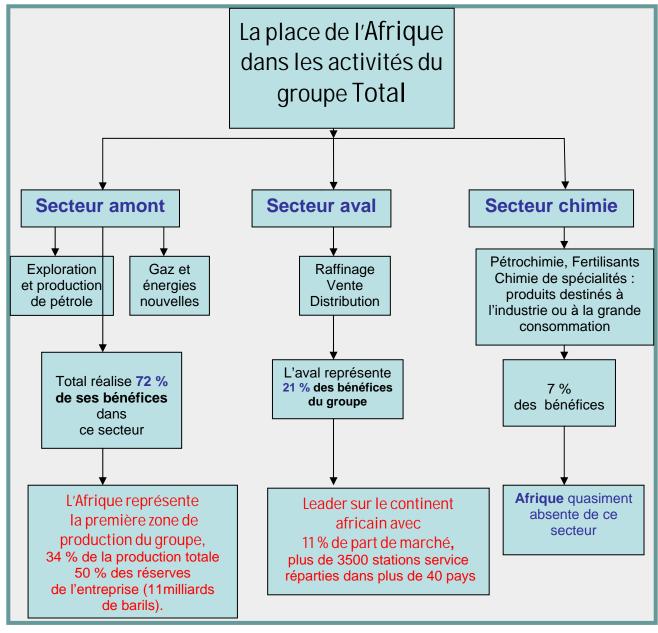
L'entreprise finit par faire main basse sur l'essentiel des ressources pétrolières des anciennes colonies d'Afrique francophone, Gabon, Cameroun, Congo, etc. Trente-trois ans plus tard, Elf, première entreprise française, affiche un chiffre d'affaires de 211 milliards de Francs et un bénéfice net de 3,5 milliards. De 1995 à 1998, le cours moyen annuel de l'action Elf réalise une progression de plus de 20 % par an(4). Après la fusion, la compagnie TotalfinaElf, aujourd'hui Total, hérite de ce patrimoine financier et industriel construit en très grande partie grâce à l'or noir africain.

Le chiffre d'affaires							
	2007	2006	2005				
Chiffre d'affaires en euros	158, 752 mil- liards (50 fois le bud- get du Came- roun)	153, 802 mil- liards	137, 607 mil- liards				
Bénéfices nets en euros	12,203 milliards (4 fois le budget du Cameroun)	12,585 milliards	12, 003 milliards				

Total en Afrique Implantation géographique du secteur raffinage et distribution (5)



Source Total : cf. site Internet



Informations tirées des rapports d'activités du groupe Total

Total a renforcé sa présence sur le continent grâce à l'héritage officiel et occulte légué par Elf dans les excolonies. Il a même réussi à sortir du "précarré" énergétique français. Les liens étroits entre les présidents Omar Bongo, Denis Sassou NGuesso et Eduardo Dos Santos ont par exemple facilité l'implantation de la compagnie en Angola. Une terre très convoitée, une « province pétrolière », précise le patron Afrique de Total, Jean Privey, laquelle a largement contribué à la croissance de la production du groupe français ces dernières années.

« L'Afrique est une "zone clé" pour atteindre l'objectif que s'est fixé Total : accroître la production de 5 % par an entre 2006 et 2010, un rythme bien supérieur à celui attendu au niveau mondial (1,3 %) »(6) rappelait récemment le directeur général exploration-production du groupe, M. Yves Louis Darricarrère, dans le quotidien Le Monde. Une évidence. Le continent détient en effet près de 10 % des réserves prouvées et 12 % de la production mondiale de pétrole. « L'Afrique talonne maintenant l'Arabie Saoudite [dont les champs sont fermés aux étrangers] »(7), souligne Jean Privey. Le pétrole africain se trouve en forte concentration dans les bas-fonds des eaux du Golfe de Guinée.

Total, sans pétrole africain, serait anémique. Les trois quarts des 12 milliards d'euros de bénéfices annuels réalisés par le groupe proviennent de l'exploration et de la production, le secteur en amont de l'entreprise. Un secteur alimenté en grande partie par les gisements africains. La quatrième compagnie pétrolière du monde ne serait pas aussi riche sans le pétrole angolais, congolais ou algérien. Qui plus est, au niveau du raffinage et de la distribution (l'aval) Total tient le haut du pavé, avec 11 % des parts du marché africain(8). Faut-il vraiment s'en offusquer ? A priori non.

Répartition des salariés (96 442 au 31 décembre 2007) 28,4% 0.6% 8.6% 0.2% 6.6% 38,7% 0,4% France Amérique du Sud Europe (hors France) Afrique Moyen-Orient Océanie Amérique du Nord Dom-Tom Source Total : cf. site Interne

Les emplois et les bénéfices ailleurs

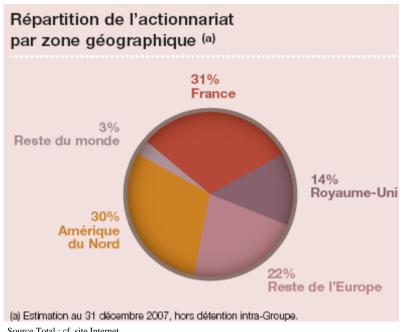
Sur les 96 400 collaborateurs de la compagnie, seuls 8,3 % sont Afri-

cains. Parmi ces heureux élus, ultra minoritaires, on compte sur les doigts de la main ceux qui occupent des hautes fonctions. Le « premier africain nommé "directeur de groupe" au sein de l'ensemble TotalFinaElf, Antonin Fotso, va chapeauter les actions de formation de l'ensemble des branches du groupe et de la holding », écrivait La Lettre du continent dans sa livraison du 10 avril 2003. Un événement pour une entreprise présente en Afrique depuis 1928, trois quarts de siècle. Pourtant, sur le site Internet, des photos d'Africains au travail chez Total pullulent.

De même, le continent n'est quasiment pas représenté dans l'actionnariat de groupe. C'est là que le bât blesse. En effet, la richesse de Total, comme de toute entreprise de cette envergure, échoit aux actionnaires, aux salariés et aux États hôtes, à travers les impôts qu'ils recoivent de la multinationale. L'Afrique est absente, ou presque, du club des actionnaires. Secundo, moins de 10 % des salariés du groupe sont originaires du continent, et peu occupent des postes à forte rémunération.

Quant au volet impôt, on ne sait toujours pas combien Total reverse aux pays africains dans le cadre de la fisca-

lité(9). En fait, de nombreuses associations et ONG accusent le groupe français de reverser directement ou indirectement dans la besace des dirigeants africains une partie importante de l'argent qui revient aux États, donc aux populations des pays concernés (10). Total contribue à engraisser des autocrates boulimiques qui affament et quelquefois massacrent leurs peuples. Il est de notoriété publique que pour faire 158 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, les dirigeants de l'entreprise n'hésitent pas à copiner avec des dictateurs au Congo, en Angola, ou au Soudan. Le pétrole de Total a une odeur de soufre.



Source Total : cf. site Internet

Total et les dictatures : la face immergée de l'iceberg

Elf et certains despotes africains ont maintenu, pendant des décennies, la tête de plusieurs pays du continent dans l'eau, jusqu'à l'asphyxie, avec l'onction de la classe politique française. Objectif siphonner en toute quiétude les immenses ressources pétrolières du continent. Face à ce système mafieux digne de la N'Drangheta calabraise, Total se présente comme le chevalier blanc du pétrole. « Dans son code Total s'engage explicitement à respecter les droits de l'Homme et à les promouvoir dans le cadre de son activité. »(11) Dans la même veine, l'entreprise, semble-t-il, « rejette la corruption sous toutes ses formes. Total, en particulier, s'engage à ne pas recourir à la corruption « en vue d'obtenir ou de conserver un marché ou un autre avantage indu dans le commerce international »(12), conformément aux termes de la convention OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers. Que vaut la parole du pétrolier français ? Place aux faits.

Les casseroles Voirmanes

Total n'est pas plus blanc qu'Elf, loin s'en faut.

Dans un entretien accordé au quotidien Le Monde en 1996, la Prix Nobel de la Paix Aung San Suu Kyi(13), accusait ouvertement la compagnie pétrolière française d'être le principal soutien du régime militaire birman. Quatre ans plus tôt, F-X. Verschave et Arnaud Labrousse lançaient une alerte sur les connexions avérées « entre le recyclage des pétrodollars et le narco-trafic -à commencer par la Birmanie, dont la junte amie de Total a rallié la Françafrique avec enthousiasme »(14). Depuis plusieurs décennies, la Birmanie vit en effet sous une des dictatures les plus abominables et schizophréniques de la planète, dirigée par une poignée de militaires regroupée autour du SLORC (Conseil d'État pour la restauration de la loi et de l'ordre). A son actif le massacre de dizaines de milliers de civils désarmés(15), le gèle du processus démocratique, l'emprisonnement systématique des militants des droits de l'Homme, etc. Pour trouver les devises indispensables à la pérennisation de ce régime liberticide, la junte au pouvoir vit du trafic de droque (le pays est le deuxième producteur mondial d'héroïne et d'opium illicite)(16), du travail forcé non rémunéré et... de la manne pétrolière de Total qui contribuait par exemple à alimenter le budget birman à hauteur de 7 % environ en 2004.

Présent en Birmanie depuis 1992, le pétrolier est aussi accusé de contribuer au blanchiment de l'argent issu de la drogue. Total verse les pétrodollars à son partenaire birman, la Moge (Myanmar oil & gaz

entreprise). Les oligarques de l'armée injectent à leur tour des devises importantes issues du narco-trafic dans la même entreprise. Ainsi, « chaque fois que le régime de Rangoon doit justifier l'origine des sommes qu'il verse à un fournisseur, le représentant du SLORC affirme qu'il s'agit bien de l'argent de Total (...) Il s'agit d'un dispositif classique, voire primitif, appelé blanchiment par empilement simple »(17). Le verdict du journaliste Francis Christophe, auteur de plusieurs publications sur la Birmanie est sans appel : « Si une enquête judiciaire était diligentée sur l'action de Total en Birmanie, elle ne manquerait pas de faire apparaître que les dirigeants du pétrolier français ne sont pas à l'abri d'une mise en examen pour complicité de nettoyage ethnique, travail forcé et blanchiment d'argent de la drogue. »(18) Il convient de rappeler que le pétrolier français à dû verser 5 millions \$ de dommages et intérêts à des Birmans pour avoir fait usage du travail forcé dans le pays(19).

L'absorption d'Elf par Total était, d'après Francis Christophe, une manœuvre cosmétique visant à gommer l'image très écornée des deux géants du pétrole français en Afrique et en Asie, et à créer une entreprise plus fréquentable. Un ravalement de façade. Si certains acteurs ont changé certes, les réseaux mafieux de la défunte Elf serpentent toujours l'Afrique. Total relooké les a réactivés, mettant aussi à profit son expertise birmane. Résultat, une Françafrique moins orgueilleuse, mais toujours aussi pernicieuse. Les exemples soudanais, congolais et angolais sont très éloquents. La liste n'est pas exhaustive.

Total copine avec les criminels de guerre...

Le 2 juillet 2008, Total annonce officiellement la reprise de ses activités d'exploration au Soudan suspendues en 1984 à cause de la guerre civile, dans le sud. Deux semaines plus tard, le procureur de la Cour pénale internationale, Luis Moreno-Ocampo, engage des poursuites judiciaires contre le président soudanais Al Béchir. Le géant du pétrole, compte un dictateur de plus dans son carnet d'adresse, et pas des moindres. Dix chefs d'accusation pour génocide, crime contre l'humanité et crime de guerre pèsent contre l'homme fort de Khartoum(20).

Les cris de ces centaines de milliers de victimes ne parviennent pas aux derniers étages de la tour de verre de la Défense. Les droits de l'Homme sont balayés par les nappes souterraines de l'huile noire soudanaise. Cinq cents mille barils par jour. « Nous allons chasser l'éléphant au Soudan, pas les moustiques »(21), jubile le directeur des relations extérieures exploration-production de Total, Jean-François Lassalle. « La quatrième pétrolière mondiale est la seule major occidentale à s'impliquer dans ce pays frappé de sanctions internationales. »(22)

Le Français Total travaillera en effet aux côtés de la chinoise CNPC, de la malaisienne Petronas et de l'indienne ONGC. Pour neutraliser les critiques, la communication du groupe tourne à plein régime : « Notre présence doit clairement bénéficier aux populations du Sud Soudan qui sortent d'une longue guerre en contribuant à la pacification, au développement, aux droits de l'Homme et à la démocratie » (23), précise M. Lassalle. Un discours cynique sorti tout droit du laboratoire birman(24). Un des techniciens de ce labo, Bernard Kouchner, « assurait que le "programme socio-économique" en Birmanie était "la meilleure publicité pour Total" » (25), dans un rapport publié en 2003 financé par la compagnie française.

Or, de toute évidence, l'argent reversé par Total aux dirigeants de Khartoum sera utilisé pour acheter des armes qui serviront à perpétrer le massacre de milliers d'innocents au Darfour et au Tchad. Du côté de la diplomatie française..., silence.

« Une goutte de pétrole vaut une goutte de sang » (Georges Clemenceau).

... et avec le régime dictatorial et kleptocratique angolais

La diplomatie du pétrole est protéiforme, elle varie en fonction des contextes. Au Soudan elle passe sous silence les copinages entre pétroliers et criminels de guerre, en Angola, elle s'active pour caresser un dictateur kleptocrate dans le sens du poil. Le 20 septembre 2009, le président angolais, Eduardo Dos Santos, fêtera trente années passées à la tête du pays. Aura-t-il seulement une pensée pour les milliers de civils tués par les bombardements massifs des Mig angolais au Congo ?

Octobre 1997, l'armée angolaise rejoint la coalition hétéroclite qui remet, par la force des armes, Sassou Nguesso au pouvoir. Les soldats tchadiens, angolais, les miliciens rwandais génocidaires, entre autres, participent aux nettoyages ethniques dans le fief de Pascal Lissouba. Les hommes de Dos Santos laissent un souvenir impérissable dans le sud : « Lorsque l'armée angolaise et les Cobras sont entrés dans Dolisie le 27 décembre, ils ont [...] tué tous les jeunes hommes qui étaient restés, sans distinction. Entre Nkayi et Madingou (...) les villages sont systématiquement détruits et la population exterminée. »(26), déplore un missionnaire suisse, le père Lucien Favre. Le 30 juin 1998, quelques mois après ces massacres, le président Chirac en visite officielle à Angola déclare : « Je me réjouis de l'intervention de l'Angola au Congo-Brazzaville (...) la paix est revenue, les conditions du développement reviennent »(27).

L'Elysée ne cesse de donner l'absolution au chef d'Etat angolais, hier Jacques Chirac aujourd'hui Nicolas Sarkozy. Les responsables français s'emploient actuellement à déminer le terrain avant le procès contre l'homme de main du président Dos Santos, Pierre Falcone. Il est poursuivi par la justice française pour vente illicite d'armes et corruption. En 2002, il était déjà inculpé par le juge genevois Daniel Devaud, pour des motifs similaires, impliquant le président angolais en personne. « Selon le journal Le Monde du 25 mars 2004, entre 1997 et 2001, le président Dos Santos et ses proches auraient détourné un quart des ressources de l'Etat soit en moyenne 1,7 milliards \$ par an (...) En 2004, l'ONG Human Rights Watch annonçait dans un rapport que le régime angolais aurait détourné 4,2 milliards \$, essentiellement des fonds générés par l'exploitation des ressources naturelles : pétrole et diamants »(28). En dépit de ces révélations le président français Nicolas Sarkozy déclare lors de sa visite le 23 mai 2008 à son homologue angolais : « Je vous attends à Paris vous allez reprendre vos bonnes habitudes sur la Côte d'Azur »(29). Le pétrole est au cœur de toute cette flagornerie.

Le pays de Dos Santos est le deuxième producteur d'or noir en Afrique. Total veut sa part du gâteau. « L'essentiel de la croissance du groupe va se faire au Nigeria et en Angola », indiquait le directeur général du groupe en 2005, Thierry Desmarest. Il est donc impératif d'enterrer les "affaires". D'autant plus que tout le gratin politique et les réseaux occultes y sont impliqués. A titre d'exemple, Pierre Falcone écrivait en 2001 à son mentor, le président angolais, à propos de Claude Brice (alors vice-président de Total en 2005) : « Il est l'intermédiaire entre le président Desmarest et moi-même, et bien entendu un ami à nous deux. Nous aurons dans les prochains jours une information précise des efforts de préfinancement qu'ils seront disposés à nous fournir. »(30) Dans la même veine, 42 personnes sont impliquées

dans le procès Falcone, parmi elles, des hommes proches du pouvoir. Le peuple angolais lui

continue d'attendre les retombées du pétrole.

Total digne héritier d'Elf au Congo

Au sujet du président congolais, Denis Sassou Ngues-

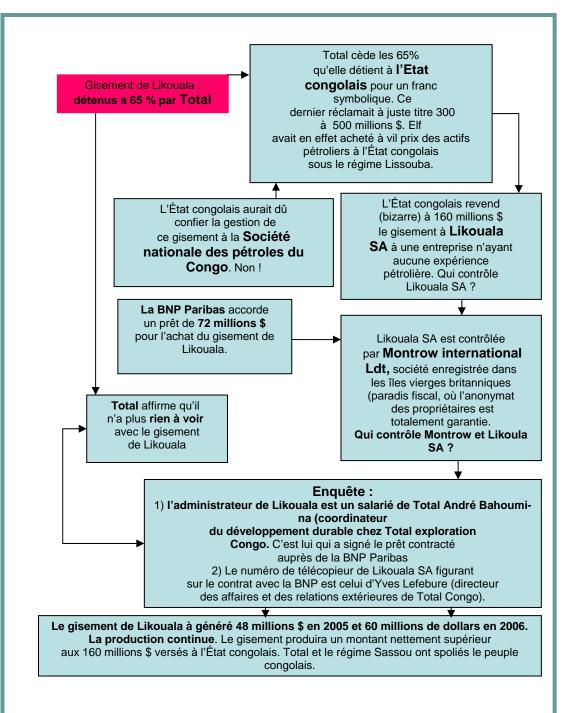
SO, au pouvoir depuis 23 ans, François-Xavier Verschave écrivait : « C'est l'un des africains qui depuis Houphouët, a séduit le plus grand éventail de la classe politique française (...) Sassou [Nguesso] a un grand mérite : il ne réclame pour son État que 17% de redevance sur la production pétrolière déclarée et se montre très compréhensif sur les cargaisons non déclarée (...) Depuis 1997, les modalités de partage de production ont changé, mais non le principe du partage et de pillage » (31).

Les faits confirment la pertinence du jugement du contempteur de la Françafrique. Au-delà des crimes de guerres qui pourraient lui être imputés, le Fonds monétaire international affirmait en 2001 que 248 millions \$ provenant de l'extraction du pétrole ne sont pas mentionnés dans la comptabilité nationale. Dans le budget 2003, 150 millions \$ issus de la rente pétrolière ont disparu(32). Une partie infime de ces sommes détournées réapparaîtra en 2005 au Palace Hotel, à New York où la délégation du président congolais a dépensé 295 000 \$ en une semaine. « Motif de cette débauche de dollars ? un discours de dix minutes à la tribune des Nations Unies, dans lequel Denis Sassou Nguesso a appelé les pays riches à faire preuve de solidarité et à tenir les promesses d'augmentation de l'« aide au développement »(33).

Les complices de ces crimes économiques sont connus.

« Elf, puis Total, qui fournit à l'Etat congolais 70 % de ses revenus pétroliers, ont été à la tête de ces malversations financières »(34), avec l'onction de Paris. L'infographie ci-contre, réalisée grâce à des informations tirées de l'ouvrage de Xavier Harel, met en lumière un des systèmes occultes qui permettent au régime Sassou de piller les richesses du sous-sol congolais, avec la complicité de Total. L'argent passe par des sociétés écrans implantées dans des paradis fiscaux et judiciaires, qui garantissent l'anonymat aux propriétaires. Les pistes sont ainsi définitivement brouillées. L'argent peut par la suite échoir dans les comptes privés appartenant aux acteurs. Le dindon de la farce : le peuple congolais qui agonise sous le poids de la misère.

Le pétrole de Total dégage quelquefois une odeur pestilentielle : un mélange de sang et d'huile noire.



- 1 Alain Beltran, « Chronologie commentée sur l'histoire du pétrole et du gaz en France », in *Pétrole et gaz : nouvelles perspectives et outils de recherche*, Bulle tin n°84, Institut d'histoire du temps présent, (CNRS).
- 2 Alain Beltran et Sophie Chauveau, « Destins croisés, aperçu de l'histoire du groupe Elf-Aquitaine et de la CFP-Total », in *Pétrol et gaz : nouvelles perspectives et outils de recherche*, Bulletin, n°84, Institut d'histoire du temps présent (CNRS).
- 3 Xavier Harel, *Pillage à huit clos, comment une poignée d'initiés siphonne le pétrole africain*, Paris, Fayard, 2006, P.51. Lire aussi, « La confession de Loïc Le Floch-Prigent », *L'Express*, 12 décembre 1996.
- 4 Christophe Dabitch et Jean-François Meekel, « Les cadres d'Elf au pays de la finance », Le Monde diplomatique, octobre 1999.
- 5 Toutes ces statistiques et autres informations sur la configuration de l'entreprises sont tirées des rapports publiés par le groupe, notamment : *Total en 2007*, et *Environnement et société 2007 nos responsabilités d'entreprise*, in http://www.total.com.
- 6 Jean-Michel Bezat, « L'Afrique devient la première zone de production de Total », Le Monde, mardi 12 juin 2007, P.16.
- 7 Jean-Michel Bezat, « L'Afrique devient la première zone de production de Total », article cité.
- 8 Total en 2007, et Environnement et société 2007 nos responsabilité d'entreprise, in http://www.total.com.
- 9 Référence à la coalition « Publiez ce que vous payez », http://www.publishwhatyoupay.org
- 10 Cf. « Biens mal acquis... profitent trop souvent, La fortune des dictateurs et les complaisances occidentales », Rapport publié par le Comité catholique contre la faim et pour le développement, mars 2007.
- 11 Total en 2007, et Environnement et société 2007 nos responsabilités d'entreprise, in http://www.total.com.
- 12 Code de conduite Total in http://www.total.com.
- 13 Le Monde le 20 juillet 1996.
- 14 Arnaud Labrousse & François Xavier Verschave, Les Pillards de la forêt, exploitations criminelles en Afrique, Marseille, Agone, 2002, P.15.
- 15 Francis Christophe, « Total : les dessous du chevalier blanc du pétrole », Golias magazine, octobre 1999.
- 16 Pauline Garaude, « Birmanie : focus sur une narcodictature », Le Point, le 27 septembre 2007 in http://www.lepoint.fr.
- 17 Francis Christophe, « Total : les dessous du chevalier blanc du pétrole », Golias magazine, octobre 1999.
- 18 François Christophe, *Idem.* Lire aussi, *Birmanie la dictature du pavot*, Philippe Picquier, 1998. & Alain Cléments, *Birmanie TOTALitaire* (avec une contribution de Francis Christophe), Esprit frappeur, 2000.
- 19 Christian Losson, « La diplomatie française en pleine hypocrisie », Libération, 28 septembre 2007.
- 20 Communiqué de presse publié le 14 juillet 2008 par le Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale.
- 21 « Le géant pétrolier français Total reprend pied au Soudan », dépêche Agence France presse publiée le mercredi 02 juillet 2008 10h43.
- 22 *Idem*
- 23 ibid
- 24 Dans son rapport intitulé *Environnement et société*, le groupe déclare à propos de la Birmanie : « Dans ce pays comme ailleurs, le Groupe applique son Code de conduite et entend non seulement être irréprochable mais aussi constituer une source de mieux être pour la population. Il n'est pas certain que laisser la place à d'autres opérateurs améliore la situation ».
- 25 Christian Losson, « La diplomatie française en totale hypocrisie », *Libération*, vendredi 28 septembre 2007. Cf. aussi, Bernard Kouchner, « Relation d'un voyage et de la découverte d'une industrie muette », 29 septembre 2003, in http://birmanie.total.com/fr/controverse/p-4-4.htm.
- 26 François-Xavier Verschave, Noir Silence, qui arrêtera la françafrique ?, Paris, Les Arènes, 2000, p.22.
- 27 Idem
- 28 Antoine Dulin sous la direction de Jean Merckaert, *Biens mal acquis...profitent trop souvent, La fortune des dictateurs et les complaisances occidentales*, Co mité catholique contre la faim et pour le développement, mars 2007, P.25.
- 29 Lettre du continent, n°542, 5 juin 2008.
- 30 Lettre du contient, n°448, 3juin 2004.
- 31 Arnaud Labrousse & François Xavier Verschave, Les Pillards de la forêt, exploitations criminelles en Afrique, Marseille, Agone, 2002, PP 15-16.
- 32 Antoine Dulin sous la direction de Jean Merckaert, Biens mal acquis...profitent trop souvent, La fortune des dictateurs et les complaisances occidentales, Co mité catholique contre la faim et pour le développement, mars 2007, P.54.
- 33 Xavier Harel, Afrique pillage à huit, comment une poignée d'initiés siphonne le pétrole africain, Paris, Fayard, 2006, P.40.
- 34 Antoine Dulin, po.cit., p.54

Quand les Rougier « massacrent à la tronçonneuse »

La Francafrique est un univers ténébreux, étrange, ondovant, multidimensionnel...

Les réseaux sont entrelacés, mais disparates, les acteurs singuliers. L'omniprésence ostentatoire des Bolloré contraste par exemple avec la discrétion de sioux des Rougier.

A Yaoundé et à Libreville, où le balai incessant des camions portant poussivement sur leurs dos de gigantesques grumes est toujours vécue par la population comme une mutilation, peu de gens savent qu'un des metteurs en scène de ce spectacle affligeant est le clan Rougier.

Rougier et la découverte du bois tropical

Le patriarche, Alexandre Rougier, ingénieur en mécanique, travaillait dans une usine de fabrication de boite à fromage installée dans sa Normandie natale. Un jour, alors qu'il rendait visite à sa belle-famille près de Niort, dans le Poitou-Charentes, un proche parent lui propose de mettre son savoir-faire à profit dans la région poitevine, tapissée de peupliers(1). Une idée de génie.

En 1923, Alexandre Rougier et Olivier Chollet construisent à Niort la première usine des futurs établissements Rougier et fils spécialisée dans le déroulage du peuplier et la fabrication d'emballages légers, notamment des boîtes à fromage. Sept ans plus tard, Alexandre découvre l'Okoumé importé de la colonie gabonaise. Il met sur pied une deuxième usine pour transformer ce bois précieux en contreplaqué(2). Les affaires fleurissent.

En 1953, l'entreprise familiale amorce un virage décisif, en construisant la première unité de production des panneaux de particules de bois à Niort, un produit quasiment inconnu sur le marché hexagonal à l'époque. Le succès est au rendez-vous, les effectifs du groupe sont multipliés par deux, les usines poussent comme des champignons. Un an plus tard, le père Alexandre passe le témoin à son fils, Roger Rougier.

En 1959, les actions de l'entreprise familiale sont cotées à la bourse de Paris.

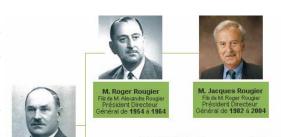
> Mais, pour alimenter ces usines qui tournent à plein régime, il faut davantage de bois, la matière première vitale. Problème, le plafond d'exploitation des forêts françaises est atteint, ou presque.

> La marge de manœuvre très est étroite. Qui plus est, pour la production des panneaux de particules, l'entreprise doit impérativement diversifier ses approvisionnements. La croissance de la compagnie en dépend. Que faire?

où les Rougier ont acquis des permis d'exploitation forestière en 1952. La solution se trouve au Gabon

Président Directeur énéral de 1923 à 1954

La ressource étant abondante, il y a de quoi approvisionner les usines de Niort, et... se lancer dans l'exportation de grumes. Au début des années 60, le groupe vend aux États-unis, en Grande-Bretagne et à Cuba, 20 % des essences coupées en outre mer.









Source: Rougier SA, cf. le site Internet du groupe

Portés par la réussite gabonaise, les Rougier se ruent sur les forêts de l'Empire

- 1961, l'entreprise niortaise se lance dans l'exploitation forestière en Guyane française.
- 1966 ils acquièrent des permis aux Nouvelles-Hébrides (Vanatu depuis leur indépendance en 1980).
- 1969, Rougier et Fils prend le contrôle de S.A. MUSSY, troisième producteur français de panneaux de particules et d'emballages industriels et surtout exploitant forestier à Dimako, dans l'est du Cameroun, à travers la SFID qui fabrique des planchettes déroulées.
- Un an plus tard, les Rougier deviennent les premiers producteurs européens de panneaux contreplagués exotigues et de panneaux de particules.
- Au fil du temps, Rougier et Fils qui devient ROUGIER SA en 1981, va renforcer son implantation en Afrique. Il cesse ses activités en Guyane en 1971, aux Nouvelles-Hébrides en 1973 « et cède ses usines françaises de déroulage de grume et de fabrication de contreplaqué dès le début des années 1980. Depuis le groupe a développé ses activités dans le négoce international et a investi dans des unités de transformation en Afrique, d'abord au Gabon, puis au Cameroun et récemment au Congo »(3).

Près d'un siècle après le début de l'aventure, les Rougier :

- détiennent sur le contient africain plus de 2 millions d'hectares de concessions forestières et 7 usines de transformation
- produisent 240 000 m³ de grumes par an, 150 000 m³ de sciages, 48 000 m³ de contreplaqués
- vendent plus de 70 essences de bois tropicaux dans une cinquantaine de pays.

« L'histoire de ROUGIER, c'est l'histoire de la découverte du bois tropical »(voire le site de la compagnie). Mais comme dans toutes les histoires de famille, il y a des non-dits, des secrets. Derrière cette belle trajectoire familiale et le chiffre d'affaires de 178 millions d'euros réalisé en 2007 se cache un magma corrosif, dans lequel pataugent les patriarches du clan Rougier, un réseau d'hommes politiques français, d'affairistes corses, d'autocrates africains, entre autres, et qui menace de détruire le deuxième poumon écologique de la planète : la forêt équatoriale d'Afrique centrale.

Rougier en Afrique

Les Rougier commercialisent du bois à l'état brut, des grumes, et des produits dérivés ayant subi des transformations (sciages, contreplaqués et autres produits finis et semi-finis). Les grumes proviennent pour l'essentiel des forêts du Gabon, du Cameroun et du Congo gérées respectivement par Rougier Gabon, la Société forestière et industrielle de la Doumé (SFID) et Mokabi Congo, toutes des filiales de ROUGIER SA qui s'appuient elles aussi sur des sous-filiales du groupe.

Sur les 78 essences exportées, 55 proviennent de l'Afrique centrale, 14 du Brésil, 9 des forêts asiatiques, et 2 d'Amérique du Nord. Les produits semi-finis sont transformés dans les usines des filiales africaines du groupe.

Les activités Afrique de ROUGIER SA représentent ainsi 77 %

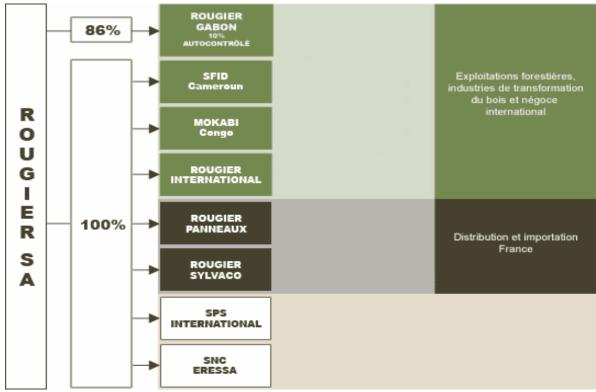
du chiffre total de l'entreprise.

Par contre, les produits bruts, finis et semi-finis sont essentiellement commercialisés en Europe (64 %) et en Asie (21 %). « A Paris, Le Grand Palais, resplendit en Rougier. La FNAC aussi. Rougier affiche son bois à l'Assemblée nationale et au ministère des Finances. Il a habillé de tons chauds l'Opéra de Lyon, le siège de TF1... » (Arnaud Labrousse, Les pillards de la Forêt).

En revanche, le marché africain ne représente que 2 %

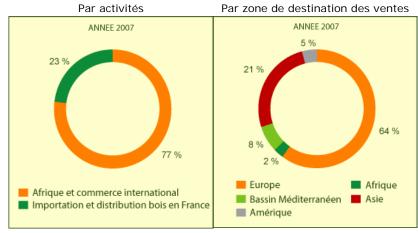
Contrairement à certaines entreprises francafricaines, la majorité des collaborateurs de la compagnie niortaise est originaire d'Afrique. Par contre, ils sont plus nombreux aux volants des grumiers, des abatteuses et autres engins forestiers que dans les fauteuils des dirigeants du groupe, y compris au niveau de la direction des filiales régionales, pour une entreprise exploitant les forêts africaines depuis trois quarts de siècle. Les Rougier craignent-ils que des Africains trop curieux découvrent l'envers du décor : le pillage des forêts, les réseaux de la nébuleuse françafricaine ? On peut légitimement se poser la guestion.

Géographie de l'implantation du groupe dans le monde et en Afrique



Source: Rougier SA, cf. le site Internet du groupe

Le rôle des filiales africaines dans le groupe

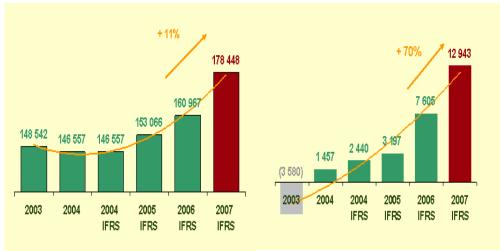


Source: Rougier SA, cf. le site Internet du groupe

Chiffres₍₄₎

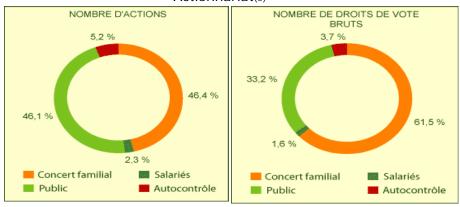
Chiffre d'affaires

Bénéfices nets



Source: Rougier SA, cf. le site Internet du groupe

Actionnariat(5)



Source: Rougier SA, cf. le site Internet du groupe

Derrière les chiffres, une réalité moins reluisante

Au 75, avenue des Champs-Elysées, la façade est belle. Le siège parisien de ROUGIER SA est niché là. Il suffit pourtant de gratter avec persévérance cet enduit de verni pour découvrir progressivement une réalité de mois en moins reluisante.

Le 21 mai 2008, le Conseil français de la concurrence sanctionne 6 fabricants de contreplaqué pour **entente sur les prix** :

« Les fabricants concernés se réunissaient régulièrement en vue de déterminer ensemble les hausses de leurs tarifs dans le cadre de leur organisation professionnelle. Cette concertation visait à fixer des taux de hausse communs pour toutes les sociétés et à déterminer le calendrier de leur mise en application.

La nature même d'une telle pratique (...) est extrêmement grave car elle fausse le jeu normal de la concurrence en figeant très largement la position des différents offreurs sur le marché et en favorisant des prix artificiellement élevés. En l'espèce, près de 70 % des ventes de contreplaqué exotique en France ont été concernées par la pratique »(6).

Parmi ces entrepreneurs véreux, qui ont spolié pendant une dizaine d'années le consommateur français, on retrouve les Rougier, à travers leur filiale Rougier Panneaux. Ils ont reconnu les faits. En retour leur amende a été réduite de 10 %; soit 558 900 euros. Les Français ne sont pas les seules victimes des pratiques peu orthodoxes du groupe Rougier. Les contribuables et les populations des zones forestières d'Afrique centrale en ont, eux aussi, fait les frais :

« En avril 2000 (...) Cambois [filiale de Rougier] est verbalisée pour exploitation illégale en dehors de l'assiette couverte par son titre valide, dans le département du Dja-et-Lobo [dans le sud du Cameroun]. Ce permis est sous-traité à la firme Renaissance, contrôlée par le fils du général Benoît Asso'o Emane. Les dommages et intérêts sont évalués à plus de 247 millions de francs CFA (377 000 euros). Curieusement, en décembre de la même année, ce n'est pas cette infraction mais deux autres commises par Cambois que l'administration choisit de sanctionner (...) Sur un listing officiel du MINEF [ministère de l'Environnement et des Forêts de l'époque] publié en juin 2001, récapitulant toutes les pénalités dues à l'administration forestières (pénalités dont le statut, "payé" ou à "régler" est clairement indiqué), le nom de Cambois ne figure simplement nulle part. »(7)

Les fraudes de ce genre sont légions. En 2001, la Société forestière de la Doumé (SFID), la plus vieille filiale du groupe, a une fois de plus été condamnée pour avoir dépassé de 33 % les quotas d'exportation, (soit un volume de bois de 17 653 m³)(8). Le pire, dans la démarche prédatrice des Rougier, c'est l'écrémage. Le fait de couper les essences les plus précieuses qui, par leurs qualités intrinsèques, sont indispensables à l'équilibre et à la pérennisation de leur écosystème. En janvier 2002, la SFID est prise en flagrant délit d'exportation illégale de l'Assaméla(9). Une essence extrêmement rare. Une année après, les Rougier récidivent. Leur filiale Cambois « coupe 293 Ayous (le bois le plus précieux au Cameroun) de plus qu'autorisé » (10). Dans un rapport publié en 2005, l'ONG Greenpeace est formelle :

« Des entreprises européennes comme Rougier et Patrice Bois pratiquent l'exploitation forestière illégale au Cameroun (...) Ce bois arrive sur le marché français où il est disponible librement. Le bois Rougier peut s'acheter dans des magasins comme M. Bricolage et Réseau Pro. »(11)

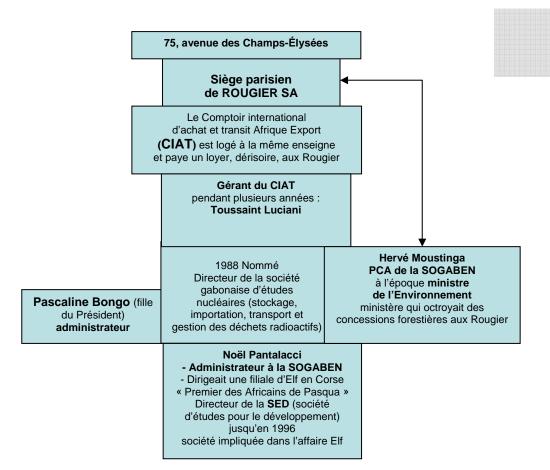
On parle désormais de « sauver la forêt camerounaise », et les millions de personnes qu'elle abrite, notamment les populations Pygmées(12), une communauté nomade protégée. « Au rythme avec lequel le bois part, il ne va bientôt plus rien rester », confesse un ancien forestier. « Pour illustrer les conséquences de cette disparition, il constate qu'entre 1973 et 2008, la température de Yaoundé, la capitale camerounaise, a augmenté de 9°c. » (13) En signe de repentance, cet expatrié a adressé un rapport détonnant au gouvernement camerounais et à plusieurs missions diplomatiques locales, en vain. Qu'est-ce qui explique cette omerta des pouvoirs publics français et africains ?

Les Rougier, la Françafrique et les dictateurs

Pourquoi en dépit de cette prédation quasi ostentatoire de la forêt équatoriale les Rougier demeurent-ils les premiers opérateurs du secteur au Cameroun, au Gabon et au Congo ?(14)

Pour lever un pan du voile, il faut absolument pénétrer au cœur de la dense forêt Françafricaine.

Revenons au 75, avenue des Champs-Élysées. Les Rougier ont de drôles de locataires. Le Comptoir international d'achat et de transit Afrique Export (CIAT), entreprise au confluent de la Corsafrique et de la Françafrique, est logée à la même enseigne que la firme niortaise(15). A la fin des années 1980, le président Omar Bongo crée la Société gabonaise d'études nucléaires, un éléphant blanc, chargé du stockage, de l'importation, du transport et de la gestion des déchets radioactifs (SOGABEN). Une idée saugrenue. Directeur : Toussain Luciani, gérant et actionnaire du CIAT. La Sogaben a pour administrateur, entre autres, Pascaline Bongo, la fille du président, et Noël Pantalacci, directeur de la Société d'études pour le développement (SED), filiale du CIAT, impliquée dans le l'affaire Elf. Le PCA de la Sogaben était Hervé Moustinga, à la tête du ministère de l'Environnement qui attribuait des permis d'exploitation forestière aux Rougier. La Sogaben est finalement passé à la trappe, mais il a permis de lever un coin de voile sur les connections françafricaines de la famille Rougier.



Les Bongo et les Rougier ont des atomes crochus

« Si le président gabonais s'entend bien avec le patriarche Jacques Rougier, Christian Bongo, l'un de ses fils, s'est plutôt entiché de Francis Rougier, l'héritier, directeur général de la firme. »(16)

En 2001, le président gabonais, en partie pressé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, décide de **casser le monopole de la commercia- lisation du bois** détenu depuis une décennie par la Société nationale des bois du Gabon (SNBG). A Libreville, le bruit des vagues de la mer ne parvient pas à couvrir la rumeur qui accuse les Rougier de tirer les ficelles, notamment par le truchement de Christian Bongo. La mesure, confirmée en 2004, devient officielle le 1^{er} janvier 2006. On peut se poser des questions sur les motivations réelles de la décision présidentielle. Quoiqu'il en soit, à **qui profite le crime ?**

En juin 2007, La Lettre du continent publie une brève dans la quelle on peut lire : « Selon L'Union, la levée du monopole de la Société nationale du bois du Gabon (SNBG) a profité en 2006 à Rougier, CBG, BSO, Leroy Gabon, Sunly, Olam, Bordamur, Honest Timber Gabon, etc. Devinette : quelles sont les sociétés qui ont le même patron ? »(17)

En effet, d'après le quotidien gabonais *L'Union*, le groupe Rougier, 2^{ème} gros chargeur en Okoumé après la SNBG, a vu sa part de marché pratiquement doubler : de 60 589 m³ en 2005, elle est passée à 107 892m³ en 2006(18). Par contre, la SNBG a perdu 17 % de part de marché entre 2005 et 2006. Cette mesure était censée accélérer l'industrialisation, la transformation locale du bois, et démultiplier les emplois dans ce secteur. Pour l'instant, **alors que Rougier SA accroît ses gains et se frotte les mains**, à la SNBG on parle de restructuration, de réductions d'effectifs et de plans sociaux.

Les Rougier, bénédiction pour l'impunité?

Octobre 1997, grâce à un aréopage de miliciens congolais, angolais, tchadiens, entre autres, Sassou Nguesso revient au pouvoir au Congo. Il se lance ensuite dans une opération de nettoyage ethnique des quartiers sud de Brazzaville censés abriter des partisans de Lissouba. « Une opération qui, en un an, a probablement fait plus de cent mille morts » (19).

« Le 30 janvier 1999, alors qu'on achevait à peine d'enfouir les milliers de cadavres des quartiers sud de Brazzaville, une quinzaine des plus grandes entreprises françaises (Vivendi, Lyonnaise des Eaux, Ciments français, Razel, Degrémont, etc) n'ont pas été gênées de se rendre au petit déjeuner offert à Paris par une délégation ministérielle congolaise. Au printemps, **le groupe Rougier a négocié au Congo-Brazza une belle concession de 370 500 hectares de forêt.** Retour sur investissement escompté: deux ans, soit un taux de profit de 50 %. Cette concession s'inscrit dans un bradage: de janvier à octobre 1999, le régime a concédé la totalité de la surface boisée du nord-est du pays, soit deux millions d'hectares du précieux massif forestier tropical qui jouxte le Cameroun et le Gabon. »(20)

Rougier au Congo-Brazza : pas d'états d'âme

Cameroun: Rougier, le « chouchou du président Biya » L'exploitation forestière est, décidemment, une affaire de famille. Paul Biya dirige le Cameroun depuis 26 ans, c'est à peu près à cet âge que son fils aîné, Franck Biya, a découvert sa passion pour le bois. En 2000, l'entreprise du jeune prodige, Ingénierie forestière SA (INGF), détenait des permis lui permettant d'exploiter 128 000 hectares de forêt camerounaise(21). Franck Biya avait 30 ans à cette date. Le 24 mars 2003, l'ONG britannique Global Witness, au cours d'une mission d'observation indépendante dans la forêt camerounaise, « trouve une exploitation illégale de plusieurs milliers d'hectares en marge de la concession attribuée à Ingénierie Forestière (ingF) (...) Elle tourne des images vidéo. Le chef d'exploitation fait bloquer la sortie de la concession par des gardes armés de machettes, qui confisquent la caméra » (22).

Son cousin, **neveu du président Biya, Bonaventure Assam Mvondo**, n'a pas, lui non plus, résisté aux chants des sirènes de la forêt. Sur la liste des permis d'exploitation octroyés à ROUGIER SA figurait, au début des années 2000, une parcelle sous-traitée à un certain... Bonaventure Assam Mvondo. « Le permis [en question] n'était pas censé dépasser 1000 hectares et aurait dû expirer en juin 2000 : Rougier est si bien en cours qu'il continue mi-2002 d'exploiter environ 125 000 hectares... », explique Arnaud Labrousse. « Au fil des années, ROUGIER SA s'est fait le chouchou du président Biya, et le meilleur ami de son administration, à tous les niveaux. »(23) Le bois s'exploite entre personnes de bonne famille, alors les **Mitterrand** seront invités au festin.

« Au début des années quatre-vingt-dix, les écologistes français portèrent à l'attention du public que **Jean-Christophe Mitterrand**, fils de François et à l'époque conseiller spécial de l'Élysée pour les Affaires africaines, était actionnaire de la filiale camerounaise du groupe [Rougier SA], la Société forestière et industrielle de la Doumé (SFID), au moment même où elle expédiait des forêts entières de bois à Paris pour la construction de la nouvelle Bibliothèque nationale. »(24)

Une place de choix dans la famille françafricaine

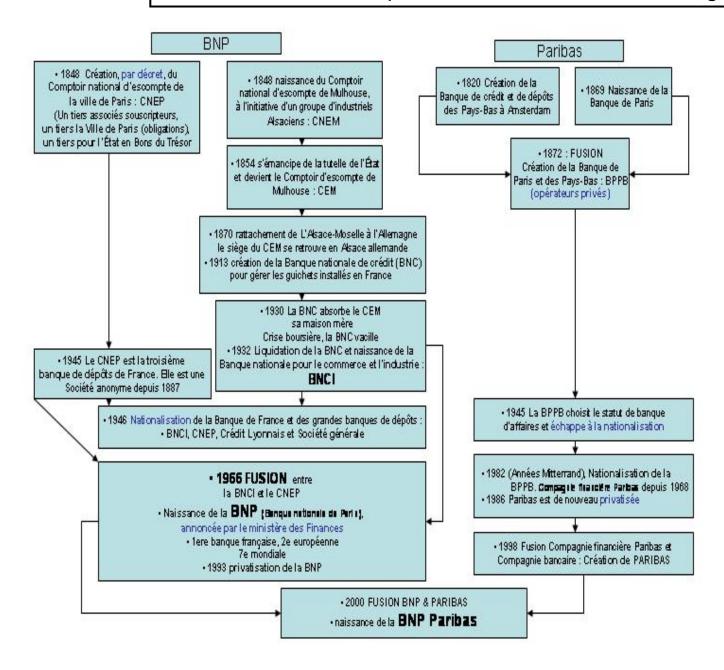
Au passage, **Jacques Chirac** n'hésite pas à donner un coup de main la famille forestière françafricaine en 1999(25), quitte à être accusé par les générations futures de non-assistance à planète en danger. On comprend mieux pourquoi le massacre à la tronçonneuse continue dans les forêts d'Afrique centrale. Les Rougier, principaux metteur en scène de la tragédie, ont carte blanche.

Les populations locales se battent avec l'énergie du désespoir, en vain. En mai 1999, dans le sud du pays, la SFID filiale de ROUGIER SA procède à des coupes illégales de diverses essences dans des plantations de fermiers camerounais. Ces derniers portent plainte au Cameroun et en France, avec l'appui des ONG Les Amis de la terre et Sherpa(26). Ils sont déboutés au Cameroun, la plainte est jugée irrecevable par la justice française et la Cour européenne des Droits de l'Homme juge inutile d'examiner le recours formulé par les plaignants. Aujourd'hui, le deuxième poumon écologique de la planète est malade.

"Rupture" oblige, au cours sa première tournée africaine, **Nicolas Sarkozy** a annoncé au Gabon « *une remise de dette de 50 millions d'euros, à investir dans les actions "durables" des ONG qui tentent de préserver les fabuleuses richesses végétales de la forêt équatoriale qui couvre 80 % du territoire* »(27). Pour marquer l'événement, rien de tel qu'une séance photo, en pleine forêt. **Sur le cliché de famille, de la gauche vers la droite : Nicolas Sarkozy, Patrick Balkany, Jean-Marie Bockel, Omar Bongo et... Francis Rougier.** L'assassin revient toujours sur les lieux du crime, c'est du moins ce qui se dit dans les villages perdus au cœur de la forêt équatoriale.

- 1 Company History, Groupe Rougier SA, http://www.answers.com/topic/groupe-rougier-sa
- 2 Cf. Le site Internet du groupe Rougier, http://www.rougier.fr/histoire.html
- 3 « Rougier : De la Charente à l'Afrique », in Bois forêt info, l'actualité du bois et de la forêt..., Dossier 16 mai 2002, http://www.boisforet-info.com
- 4 Toutes ces statistiques sont disponibles sur le site Internet de Rougier SA, http://www.rougier.fr/
- 5 http://www.rougier.fr/
- 6 Conseil de la concurrence, communiqué publié le 21 mai 2008. http://www.conseil-concurrence.fr
- 7 Arnaud Labrousse & François Xavier Verschave, Les pillards de la forêt, Exploitations criminelles en Afrique, Marseille, Agone, 2002, pp. 27-28.
- 8 Cf. « Le gouvernement français cautionne les entreprises françaises impliquées dans l'exploitation illégales des forêts camerounaises », communiqué de presse de l'ONG Les Amis de la Terre, 1^{er} mars 2002.
- 9 Idem
- 10 Fanny Pigeaud, « Au Cameroun, les forestiers vident le réservoir d'essences », Libération, mercredi 28 juillet 2004.
- 11 « Exploitation forestière illégale au Cameroun : l'action du gouvernement français détruit la forêt tropicale », Greenpeace, décembre 2005.
- 12 Fanny Pigeaud, « Pygmées privés de forêt au Cameroun », Libération, 12 mars 2007.
- 13 Fanny Pigeaud, « Des corrompus sortent du bois », Libération, 13 mai 2008.
- 14 « La filière bois en Afrique centrale », Fiche de synthèse UBIFRANCE et les missions diplomatiques, avril 2008.
- 15 Cf. Infographie ci-dessous.
- 16 Arnaud Labrousse & François Xavier Verschave, Les pillards de la forêt, Exploitations criminelles en Afrique, Marseille Agone, 2002, p. 25.
- 17 La Lettre du continent, n°519, 7 juin 2007.
- 18 Journal L'Union Plus du 18/05/2007
- 19 Arnaud Labrousse, op. cit. p. 25.
- 20 François-Xavier Verschave, Noir silence, Qui arrêtera la Françafrique ? Paris, Les arènes, 2000, p.69.
- 21 Arnaud Labrousse, op.cit., p.64.
- 22 Billets d'Afrique et d'ailleurs... n°119, novembre 2003.
- 23 Arnaud Labrousse, op cit, p. 26.
- 24 Le Silence de la forêt, Réseaux, mafias et filière bois au Cameroun, Dossier noirs n°14, Agir Survie, Paris, L'Harmattan, 2000, p.85.
- 25 Cf. « Chirac avocat des forestiers », in La Lettre du continent, 15 avril 1999.
- 26 Cf. « Cameroun : plainte contre Rougier », <u>www.amidelaterre.org/Cameroun-Plainte-contre-Rougier; html</u> & Sherpa, Rapport d'activité 2006, actualisé au 2 mai 2007.
- 27 David Servenay, « Gabon : Sarkozy fait l'éloge de la forêt devant... les forestiers ! », Rue 89, http://www.rue89.com/2007/07/30/gabon-sarkozy-fait-l-eloge-de-la-foret-devant-les-forestiers

BNP Paribas: « Pour parler franchement... votre argent [sale] m'intéresse »



Généalogie

Le rapprochement entre Paribas et la BNP est loin d'être incestueux, les parents des deux institutions bancaires sont en effet intrinsèquement différents. La première est le fruit du mariage entre la Banque de crédit et de dépôts des Pays-Bas, fondée en 1863 par une famille de banquiers germano-hollandaise, et la Banque de Paris qui a vu le jour en 1869 grâce à des financiers français(1). La Banque de Paris et des Pays-Bas, ancêtres de Paribas, est donc une affaire privée. Tout au long de son histoire, la BPPB s'est battue bec et ongles pour préserver son identité.

Or, les aïeux de la BNP, le Comptoir national d'escompte de Paris (CNEP) et le Comptoir national d'escompte de Mulhouse (CNEM) ont été crées par décret en 1848. La fusion entre le CNEP et la Banque nationale pour le commerce et l'industrie (BNCI), progéniture du CNEM est intervenue dans « un contexte de réformes et de concentration bancaires initié par le ministre des Fiances Michel Debré en 1966 ». L'annonce a été faite par le ministère en question. Les Pouvoirs publics sont les véritables géniteurs de la BNP. Ils n'ont d'ailleurs jamais hésité à voler à son secours pour lui éviter la banqueroute.

La BNP a, elle aussi, su protéger son identité, en dépit de sa privatisation en 1993. Son projet de fusion avec Paribas en 2000 était porté par une ambition : « Doter la France d'un groupe bancaire de taille européenne s'appuyant sur une base nationale solide » (2).

Évolution du chiffre d'affaires et des bénéfices

Produit net bancaire (en millions d'euros) Résultat brut d'exploitation (en millions d'euros) Résultat brut d'exploitation (en millions d'euros) Résultat net, part du Groupe (en euros) Résultat net, part d

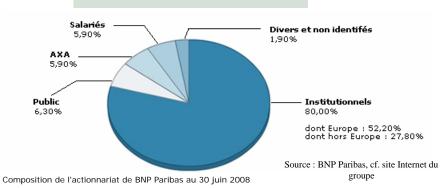
Source : BNP Paribas, cf. site Internet du groupe

Avec un chiffre d'affaires et des bénéfices nets en croissance continue depuis plusieurs années, (respectivement 31, 037 et 7,822 milliards en 2007) la BNP Paribas est au faîte des palmarès internationaux :

- ◆ 13^e entreprise mondiale
- ♦ 5^e banque à l'échelle planétaire
- ♦1ère de la zone euro

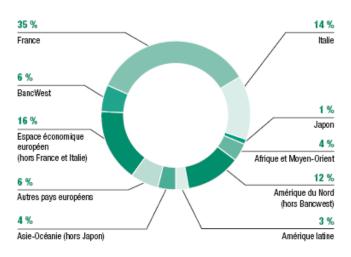
Elle est classée parmi les quatre institutions bancaires les plus solides du monde(3).

Actionnariat et dirigeants



La BNP Paribas <mark>dans le monde et en Afrique</mark>

Répartition géographique du portefeuille des crédits et engagements commerciaux au 31 décembre 2007(4)



Source: BNP Paribas, cf. site Internet du groupe

Le rôle des agences africaines du groupe : négligeable

L'Afrique représente moins de 5 % des crédits et des engagements commerciaux, bref de l'activité globale de la BNP Paribas.

Elle est installée dans une quinzaine pays africains (Afrique du Sud, Algérie, Burkina-Faso, Comores, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Guinée, Libye, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Tunisie), une présence négligeable relativement à la géographie d'implantation du groupe au niveau mondial, soit dans 85 pays. A titre de comparaison, le fleuron français de la finance est présent, à quelques exceptions près, sur tout le continent américain, et dans une trentaine de pays européens. De même, parmi les 162 700 collaborateurs du groupe, seuls 6 700 sont Africains, contre 64 000 Français, 62 500 Européens (hors France), 15 000 Nordaméricains, entre autres. Enfin, la participation africaine au capital est sinon inexistante, du moins quasiment nulle.

C'est un euphémisme de dire que les performances de la BNP Paribas sont remarquables. Les échos de son succès transcendent les frontières. Les procès qui lui sont intentés aussi. En effet, le grand banquier français est régulièrement montré du doigt par la justice, par certains objecteurs de conscience et sa chemise de financier ternie par des accusations graves : blanchiment d'argent, fraude fiscale, association de malfaiteurs à but lucratif... au profit des dictateurs, notamment africains. Aussi surprenant que cela puisse paraître, la BNP Paribas a des liens de parenté avec la famille françafricaine.

La BNP Paribas, l'argent sale et la Françafrique

24 octobre 2007. Demba Dianka, père de famille originaire du Mali, a rendez-vous dans son agence BNP Paribas située à Montreuil en région parisienne, pour clôturer son compte. Il est en situation irrégulière et utilise de « vrais faux papiers » depuis 4 ans. « On lui demande de patienter et, là, au lieu de voir arriver une conseillère, c'est la police qui le reçoit »(5). Il a été dénoncé par sa banque qui, par ailleurs, s'opposait à la clôture de compte ouvert sans difficulté dans la même agence. Les agents ont simplement appliqué la procédure habituelle explique à juste titre l'attachée de presse de la banque. « Avec la nouvelle procédure mise en place, l'agence a le droit, si elle a un doute sur la véracité des papiers, de les envoyer à la préfecture. S'il s'agit de faux papiers, la banque peut soit clôturer le compte soit dénoncer la personne »(6), explique Nadège, la compagne de Demba Dianka. La BNP a choisi la deuxième option.

La première banque de France se veut intègre. Elle s'est même dotée d'un responsable mondial de la "conformité", chargé de lutter contre le blanchiment et la corruption au sein de la banque₍₇₎. Vivien Levy-Garboua qui occupe la fonction déclare dans un communiqué publié le 17 juillet 2008 :

- « Nous confirmons (...) que notre banque, ses succursales et ses filiales, aussi bien en France qu'à l'étranger, ont mis en place les procédures et les moyens pour détecter et combattre le blanchiment, le financement du terrorisme et la corruption.
- (...) en conformité avec la réglementation française, BNP Paribas, ses succursales et ses filiales :
- effectuent des contrôles (sur la base de documents officiels) sur l'identité véritable des clients, réguliers ou occasionnels, et sur l'identité des tiers au profit desquels les clients pourraient agir quand il apparaît qu'ils n'agissent pas pour leur propre compte,
- établissent l'origine et la destination réelle des fonds qui sont confiés et qui sont traités, dans le but de déceler toute somme qui serait issue du trafic de stupéfiants, d'activités criminelles organisées ou qui serait liée au financement du terrorisme
- obtiennent des éclaircissements sur la finalité et l'objet des opérations réalisées avec l'identité des parties intéressées et, en particulier, des bénéficiaires, pour les transactions de montant unitaire élevé ou pour toute opération qui apparaîtrait inusuelle ou complexe ou qui n'apparaîtrait pas justifiée commercialement ou juridiquement »(8).

La grande hypocrisie

Pourtant, le 3 novembre 2006, une dépêche Reuters révèle que les **autorités espagnoles ont gelé 1,8 milliards d'euros de comptes courants ouverts notamment auprès de BNP Paribas** et de la banque portugaise Banco Espirito Santo, dans le cadre d'une enquête sur une opération de blanchiment d'argent et de fraude fiscale. Des perquisitions ont lieu dans des locaux des deux banques à Madrid et à Barcelone. « La police a découvert une structure "apparemment créée (par une entreprise) pour dissimuler l'origine et les propriétaires d'importantes sommes d'argent déposées dans des banques espagnoles sur des comptes de non-résidents », a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. (...) Les enquêteurs ont expliqué qu'ils tentaient de vérifier si les banques mentionnées avaient joué un rôle pour faciliter ce montage, et si oui lequel » (9).

La BNP serait-elle intraitable avec les pauvres et permissive avec les riches ?

Si l'incertitude plane dans cette affaire, il ne fait aucun doute que la banque française à un faible pour le soleil des paradis fiscaux et judiciaires. « Toutes les grandes banques françaises, de BNP Paribas à la Société générale en passant par le Crédit agricole, Indosuez ou le CIC, y sont implantées »(10), affirme Olivier Toscer, journaliste d'investigation. Un article publié dans le mensuel S!lence, dans sa livraison de mai 2006, précise que la BNP Paribas est présente aux Bahamas et aux îles Caïmans, hauts lieux du lessivage de l'argent sale.

Dans la même veine, la BNP Paribas est impliquée dans le système de corruption lié au programme « pétrole contre nourriture », qui avait été initié par les Nations Unies afin de fournir des produits de première nécessité, en échange du pétrole, à la population irakienne asphyxiée par l'embargo après l'invasion du Koweït. La succursale BNP Paribas de New York encaissait l'argent de ventes du pétrole irakien, sous le contrôle de l'Onu, et payait les entreprises agrées pour livrer des marchandises à l'Irak. Au bout du compte, la banque a reversé de l'argent à des entreprises écrans qui n'étaient pas impliquées dans le programme. A titre d'exemple, la East Star Trading qui serait immatriculée aux îles Caïmans a reçu 9,4 millions de dollars. Après avoir nié les faits au cours d'une première audition devant la commission des Affaires internationales de la chambre des représentants à Washington, le patron de la BNP Paribas pour l'Amérique du Nord, Everett Schenk, a reconnu que des « erreurs avaient été faites ». Au total, 400 paiements irréguliers de ce genre ont été effectués. D'après la commission chargée d'enquêter sur ce scandale et présidée par l'ancien patron de la Réserve fédérale Paul Volcker : 1,8 milliards de dollars s'est ainsi volatilisé. Après avoir fait escale dans plusieurs paradis fiscaux, cet argent aurait atterrit dans la besace de Saddam Hussein... et de certains hommes politiques occidentaux dont Charles Pasqua, entre autres. « A sa décharge, la BNP Paribas a invoqué le manque de formation du personnel temporaire recruté pour faire face à la charge de travail ». Le rapport Volcker est moins indulgent : « Si certains éléments des relations de la banque aux Nations Unies font encore débat, il est évident que la BNP s'est trouvée empêchée de dévoiler complètement les informations de première main dont elle a eu connaissance au sujet de la véritable nature des relations financières qui ont encouragé le versement de surfacturations illicites »(11).

Le 22 décembre 2006, un collectif de citoyens irakiens a déposé une plainte contre le groupe bancaire francais et AWB, un exportateur australien de blé.

« Les plaignants affirment que la BNP aurait versé 1,5 milliards de dollars de dessous de table au gouvernement irakien (...) selon la plainte, les deux entreprises ont volé les Irakiens en mettant en place un système, dans lequel l'argent qui devait bénéficier aux Irakiens a été transféré à mauvais escient dans les coffres du régime corrompu de Saddam Hussein ou utilisé pour indemniser les fournisseurs (...) des pots-devin payés à l'Irak. »(12) Le banquier domicilié au 16, boulevard des Italiens, dans le 9^e arrondissement de Paris, a ses habitudes dans les prétoires. On est loin des principes éthiques déclamés par les responsables de la BNP Paribas.

« Votre banque fait-elle la différence entre une dictature et une démocratie ? »(13)...

... demandait avec un zeste d'irritation Dana Rohrabacher, élu californien à la Chambre des représentants, au patron de BNP pour l'Amérique du Nord, au cours de sa deuxième audition devant les parlementaires en novembre 2004.

Deux ans plus tôt François-Xavier Verschave avait déjà apporté une réponse à cette question :

« Le vol multiforme du pétrole, la multiplication indéfinie de la dette, moussée comme œufs en neige par une nuée d'intermédiaires, ne peuvent se faire qu'avec la complicité des grandes banques, qui ont elles-mêmes multiplié les filiales dans les paradis fiscaux. Paribas, aujourd'hui absorbée par la BNP, a été en pointe depuis plus d'une décennie dans les montages financiers dette-hydrocarbures. Elle ne pouvait pas ne pas savoir qu'ils escroquaient les peuples détenteurs du pétrole ou du gaz »(14).

Il va de soi que l'auteur de Noir silence fait allusion aux liens françafricains de la multinationale francaise...

La BNP et les kleptocrates africains :

« Franchement, votre argent m'intéresse »

Dans la famille françafricaine, on se sert les coudes. L'omerta est une seconde nature. Bref, on retrouve tous les ingrédients de la Camorra napolitaine. Au début des années 2000, le siège parisien de la BNP Paribas constate qu'une de ses filiales africaines, la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (BICIG) participe activement à des malversations opérées dans les finances publiques du pays hôte. L'information est révélée par le journal satirique panafricain *Gri-Gri*. A titre d'exemple :

« Une entreprise qui, pour régler ses impôts et redevances à l'Etat gabonais, vire la somme demandée sur le compte du Trésor dans une banque locale. C'est à ce moment, selon le journal, que la BICIG prélève une partie pour la transférer sur les comptes de responsables politiques avant de régler le solde. En retour, le ministère de l'Economie rédige une "fausse facture". Laquelle apparaîtra seule dans la comptabilité nationale auditée par le Fonds monétaire international. »(15)

Au 16, boulevard des Italiens le malaise est palpable. Le journal (*Gri-Gri*) présente une lettre manuscrite du président du groupe bancaire, Michel Pébereau, qui insiste sur la correction du "dispositif de maîtrise de crédit politique" et souligne d'un trait rouge vif les "lacunes des dispositifs comptables". En vain. « Dans un rapport "confidentiel" de mars 2002 sur "l'appareil de production de la BICIG", un trésorier relève ainsi "beaucoup trop d'opérations particulières ou exceptionnelles, traitées de manière dérogatoire... » (16).

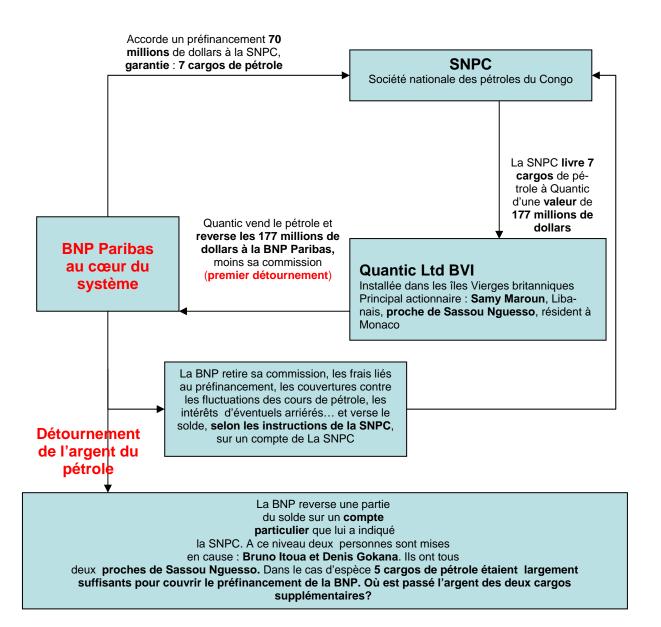
A Paris, on envisage la fermeture de la BICIG. L'ambassadeur de France au Gabon, Philippe Selz, rencontre le président Omar Bongo. Selon *Gri-Gri*, deux hauts cadres de la BICIG qui ont dénoncé le système sont écartés, mutés à Abidjan et Paris. Affaire classée. Tidiane de Loyola rappelle que, déjà « au cours du second semestre 1999, la BICIG avait crée une cellule de gestion de compte à numéro »(17). Autrement dit, elle a fait du Gabon un paradis fiscal et judiciaire en garantissant l'anonymat aux propriétaires des comptes en question. D'après Loyola, « l'ensemble des comptes ouverts concernent des personnalités politiques gabonaises et la justification de certains mouvements créditeurs apparaît délicate ». « Aucun texte réglementaire gabonais ne régit la gestion de cette activité », rétorque l'Inspection générale de la BNP. Circulez, il n'y a rien à voir ! Soit. Scrutons l'horizon congolais.

27 mai 2005, Elliot International Capital Advisors, un fonds de pension domicilié à New York dépose une plainte devant la cour fédérale de New York contre la BNP Paribas. Le suivi de la plainte est confiée à Kensington International Ltd, une société installée dans les îles Caïmans et appartenant au fonds. Celui-ci détient une créance de 126 millions de dollars sur le Congo. Il a d'ailleurs saisi quelques mois plus tôt un cargo de pétrole congolais d'une valeur de 39 millions de dollars. Elliot, par le truchement de Kensington, accuse la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et la BNP de « conspiration dans le but de détourner des revenus du pétrole pour le bénéfice d'importantes personnalités publiques congolaises tout en empêchant les créanciers légitimes de saisir soit le pétrole soit les revenus du pétrole » (18). D'après Kensington, la BNP et la SNPC utilisent une méthode qui a fait ses preuves pour détourner l'argent du pétrole : le préfinancement.

Cf. Infographie ci-après réalisée à partir d'informations disponibles dans l'ouvrage de X. Harel.

Détourner à l'argent du pétrole :

mode d'emploi



Ce dispositif a été élaboré et mis en place pour semer les créanciers qui traquent l'État congolais et saisissent des cargos de pétrole. Il permet en outre de détourner l'argent du pétrole. L'État du Congo reçoit un prêt (préfinancement) de la **BNP** qui exige à juste titre une hypothèque (nantissement) sur les cargaisons de pétrole. L'État, par l'entremise de le SNPC, vend son pétrole à vil prix en passant par des sociétés écrans contrôlées par des proches du pouvoir en place. Ces derniers prélèvent une commission (premier détournement) et reverse l'argent à la **BNP**. Le banquier retient sa commission, les couvertures contre les variations du cours du pétrole, les intérêts du préfinancement, etc. Il reverse enfin le solde à la SNPC ou sur un autre compte secret (deuxième détournement), suivant les instructions des autorités congolaises.

« Selon la plainte [de Kensington], la banque française aurait accordé au moins treize préfinancements à la SNPC entre février 1999 et janvier 2004 (...) En cinq ans, les préfinancements accordés à la SNPC s'élèveraient ainsi à 650 millions de dollars. Mais la valeur des cargaisons utilisées comme collatéral par BNP Paribas dépasserait 1,4 milliards de dollars.

Selon Kensington, le président de la SNPC, Bruno Itoua, recevait personnellement une partie des revenus pétroliers. Lui seul était en effet habilité à signer les documents nécessaires à ces prépaiements (...) Plutôt que d'agir au profit du Congo et de sa population, la SNPC opère dans le plus grand secret afin de détourner les revenus du pétrole pour le profit personnel de Dénis Sassou Nguesso, Bruno Itoua et ses al-liés »(19)

Dans un jugement de 36 pages, le juge Loretta Preska, du tribunal de Manhattan, à jugé recevable la plainte de déposée contre la BNP et la SNPC et son ancien PDG, pour blanchiment d'argent(20).

La comédie BNP, SNPC et Famille Nguesso se transforme en tragédie quand on se souvient que 70 % des Congolais vivent en dessous du seuil de pauvreté, l'espérance de vie est de 54 ans, 42 % de la population n'a pas accès à l'eau potable, il y a 20 médecins pour 100 000 habitants...(21) La litanie des souffrances du peuple congolais est sans fin. Dans le même temps, entre 2004 et 2006 « le fils de Denis Sassou Nguesso [Denis Christel] a dépensé jusqu'à 48.000 dollars par mois en produits de luxe avec une prédilection particulière pour Louis Vuitton. »(22) Xavier Harel précise que les malversations des autorités congolaises réalisées avec l'aide de la BNP Paribas « n'auraient jamais pu être mis à jour sans l'acharnement d'un fonds vautour américain. Sans les efforts des avocats de Kensington – un fonds américain détenteur d'une créance de plus de 100 millions de dollars – pour pister l'argent du Congo. »(23) Tragi-comédie. La BNP joue les premiers rôles.

Depuis sa création, les slogans de la banque française ont considérablement évolués, mais elle est restée fidèle à celui du printemps 1973 : « Pour parler franchement, votre argent m'intéresse », peu importe ses origines, son odeur et sa couleur, on s'en occupe, pourrait-on ajouter.

- 1 CF. Association pour l'Histoire de la BNP Paribas, http://banque.bnpparibas.com/fr/pid677/association-histoire-bnp-paribas.html & « Document de référence 2007 », http://invest.bnpparibas.com/fr/rapports-financiers/documents/Doc-reference-2007.pdf
- 2 « BNP Paribas L'Europe et le monde », http://banque.bnpparibas.com/pid673/1999-2000-bnp-paribas.html
- 3 Cf. Classement Forbes avril 2008
- 4 Ces statistiques sont disponibles sur le site Internet du Groupe : http://www.bnpparibas.com/. Cf. notamment le Rapport annuel 2007.
- 5 Stéphanie Plasse, « Une sans-papiers dénoncé par sa banque devant la justice », in Afrik.com, http://www.afrik.com/article13329.html
- 6 Idem
- 7 Xavier Harel, Afrique pillage à huit, comment une poignée d'initiés siphonne le pétrole africain, Paris, Fayard, 2006, P. 137.
- 8 Cf. http://media-cms.bnpparibas.com/file/91/0/5910.PDF
- 9 Cf. « La justice espagnole gèle des comptes de BNP Paribas et BES », dépêche Reuters disponible sur le site Paradis fiscaux et judiciaires, http://www.paradisfj.info/spip.php?article42
- 10 Olivier Toscer, « Paradis fiscaux : au rendez-vous des affaires », Le Nouvel observateur, jeudi 15 janvier 2004, n° 2045.
- 11 Laura Berny, « BNP Paribas impliqué dans le programme pétrole contre nourriture en Irak », Les Echos, n°19404, 02 mai 2005.
- 12 « Pétrole contre nourriture : des irakiens déposent une plainte collective contre BNP-Paribas », dépêche Associeted press reprise sur le site http://www.cyberpresse.ca/article/20061222/CPMONDE/61222191/1014/CPMONDE&cp_adsublabel=rss
- 13 Nicolas Barré, « BNP Paribas interrogé avec rudesse à Washington sur l'Irak », Les Echos, n°19289, 19 novembre 2004.
- 14 François-Xavier Verschave, « Nappes de pétrole et d'argent sale : trois aspects de la Mafiafrique », CAIRN *Mouvements* nº21-22, mai-juin-août 2002, P.45.
- 15 « Au Gabon, la BNP outil de corruption... », cf. le site Paradis fiscaux et judiciaires, http://www.paradisfj.info/spip.php?article469
- 16 Idem
- 17 Tidiane de Loyola, « La BICIG a transformé toute seule le Gabon en paradis fiscal ! », cf. le site Paradis fiscaux et judiciaires.
- 18 Xavier Harel, Afrique pillage à huit, comment une poignée d'initiés siphonne le pétrole africain, Paris, Fayard, 2006, p.140.
- 19 Xavier Harel, *op.cit.*, pp.145-146.
- 20 « Un juge fédéral juge recevable une plainte contre BNP Paribas » dépêche Reuters reprise sur le site Paradis fiscaux et judiciaire, http://www.paradisfj.info/spip.php?article43
- 21 Rapport sur le développement humain 2007, Pnud.
- 22 Xavier Harel, « La corruption aime l'ombre », in *Tax justice focus le bulletin trimestriel du réseau pour la justice fiscale*, n°3, volume 3, 2007. Xavier Harel a repris les travaux de l'Ong Global witness qui a publié les relevés bancaires 2004-2006 du fils de Sassou Nguesso.
- 23 Idem

Angolagate « Quand la politique entre dans le prétoire, la justice en sort »

Ou'est-ce que l'Angolagate?

- « Le plus gros scandale de trafic d'armes de la fin du XX^e siècle »(1), Natalie Funès, journaliste au Nouvel observateur.
- « Une affaire de vente d'armes entre la Russie et l'Angola, négocié en France, qui empoisonne les relations entre les deux pays »(2), précise Renaud Lecadre de Libération.
- « En fait, la véritable histoire est celle de la privatisation de la guerre en Angola et de l'organisation du pillage des avoirs de l'Etat à une échelle comparable à celle atteinte au Zaïre par Mobutu et au Nigeria par Abacha »(3), souligne d'un trait rouge vif l'ONG Global witness, dans un ouvrage publié en 2003.

L'Angolagate est avant tout une affaire d'une exceptionnelle complexité.

Genèse d'une scabreuse intrigue internationale

Dos Santos, la guerre civile angolaise, et la position officielle de la France : « On en livre pas d'armes à un pays en guerre »...

... « S'esquisse alors une diplomatie parallèle...

Le Portugal accorde l'indépendance à l'Angola en 1975. Aussitôt le pays est déchiré par une guerre civile effroyable qui oppose :

- d'un côté l'*Union pour l'indépendance totale de l'Angola* (Unita), du charismatique et impitoyable Jonas Savimbi
- et de l'autre le *Mouvement populaire de libération de l'Angola* (MPLA) dirigé par Agostino Neto, le tout sur fond de guerre froide.

L'Unita est soutenue par le bloc de l'Ouest, notamment par les USA et l'Afrique du Sud, et le MPLA par l'Union soviétique et ses alliés. C'est d'ailleurs avec l'appui des troupes cubaines qu'en 1976 le MPLA prend le contrôle du gouvernement. Agostino Neto est aux commandes. A sa mort en 1979, il est remplacé par **Eduardo Dos Santos**.

La chute du mur de Berlin vide le conflit de son intérêt stratégique, les belligérants signent un accord de paix en 1991 au Portugal et décident d'affronter le suffrage universel l'année suivante.

Devant le raz-de-marée électoral du MPLA, Jonas Savimbi reprend les armes, Dos Santos est pris au dépourvu. « L'insurrection renouvelée de l'UNITA s'est avérée relativement réussie car la plupart des unités d'élite du groupe avaient gardé les armes et étaient restées opérationnelles. Par contre, les troupes du gouvernement avaient démobilisé leurs forces de façon disproportionnée et se trouvaient donc une position de faiblesse relative »(4). Cinq des dix-huit capitales provinciales tombent entre les mains des rebelles, la victoire de l'UNITA est désormais plausible.

Dos Santos qui a impérativement besoin d'armes et d'argent ne peut pas compter sur le bloc de l'Est qui n'existe plus. Il envoie désespérément des signaux de détresse à Paris. Mais si Mitterrand préside à l'Élysée, Édouard Balladur gouverne à Matignon, et Alain Juppé est incontournable au Quai d'Orsay. De surcroît, François Léotard, « bien connu à l'époque pour être l'un des plus grands partisans de l'UNITA à Paris » (5), est ministre de la Défense. Le refus du gouvernement français est catégorique : "On ne livre pas d'armes à un pays en guerre".

... avec, par ordre d'entrée en scène, le fils aîné du président, **Jean-Christophe Mitterrand**, ancien membre de la cellule africaine de l'Elysée. »(6)

En fait, d'après les travaux de Global Witness, le gouvernement angolais prend d'abord langue avec l'ancien expert de l'Afrique australe auprès du parti socialiste, **Jean-Bernard Curial**, qui à son tour contacte le fils Mitterrand. Ce

dernier lui aurait suggéré de se rapprocher d'un certain **Pierre Falcone**, « à la tête d'un groupe de sociétés, Brenco International, basé à Paris. Falcone est aussi le conseillé clé de la Sofremi (Société française d'exportation des matériels et systèmes du ministère de l'Intérieur), organisation mi-privée mi-étatique opérant sous les auspices du ministère français de l'Intérieur à la tête duquel se trouvait **Charles Pasqua** »(7).

Le mystérieux homme d'affaires est aussi très lié à **Jean-Charles Marchiani**, conseiller du ministre de l'Intérieur. Pour le clan Pasqua, Balladur n'a pas conscience du nouvel enjeu stratégique angolais : le pétrole(8). Les immenses nappes d'huile noire nichées dans le sous-sol du pays attisent les convoitises. Les Américains ont cessé leur soutien à l'UNITA et font désormais les yeux doux à Dos Santos. La France doit absolument jouer sa partition. Pierre Falcone qui sait où se procurer les armes est mis en contact avec le président angolais. C'est le début d'une idylle sans fin entre les deux hommes. « Un contrat de livraison d'armes est conclu en 1994 entre la société de Falcone, Brenco, et l'Angola, pour un montant de 4 milliards de dollars via une société slovaque [ZTS-Osos], dont Arcadi Gaydamak, ex-colonel du KGB devenu homme d'affaires, est l'un des mandataires. »(9)

Les armes sont issues des stocks de l'ancien bloc de l'Est. L'argent provient des préfinancements, accordés par la **banque Paribas** à l'Etat angolais, garantis sur la future production de pétrole.

Le gouvernement de Dos Santos reçoit à cette époque un arsenal considérable : « chars, hélicoptères, mines, lance roquettes et pièces d'artillerie, ainsi que six navires de guerres. Ces armes ont été envoyées, pendant sept ans, de plusieurs pays est-européens, comme la Russie, la Bulgarie et le Kirghizistan »(10). Pour faciliter les transactions occultes en France, les lobbyistes s'activent, des enveloppes circulent à tour de bras. « Ni Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, ni Edouard Balladur, Premier ministre, ne sont au courant. En 2001, après les péripéties qui vont mettre au jour ce "trafic", le ministère de la Défense porte plainte »(11), par le truchement du ministre Alain Richard.

Le procès s'est ouvert le 6 octobre 2008, 42 personnes sont renvoyées devant le tribunal correctionnel de Paris. Au banc des prévenus des noms célèbres : Jean-Christophe Mitterrand, Jean-Charles Marchiani, Charles Pasqua, Jacques Attali, etc. « Elle [l'affaire Angolagate] va être jugée pendant six mois, avec risque de déballage à la barre » (12). Épilogue. Ces livraisons massives d'armes ont changé le rapport de force sur le terrain. Le 22 février 2002, Jonas Savimbi est abattu. Sa mort marque la fin d'une guerre civile qui a duré un quart de siècle et fait 500 000 morts.

Que reproche la justice aux prévenus ? Les fondements juridiques du procès

Le 11 juillet 2008 le ministre de le Défense Hervé Morin adresse une lettre à M^e Pierre-François Veil, avocat de Pierre Falcone, dans laquelle il écrit :

« Il résulte de l'examen du dossier de mon ministère, à la lumière de vos observations, qu'en l'absence de transit par le territoire français, la législation relative aux opérations de ventes d'armes et de munitions ne s'appliquait pas, aux dates retenues par le dossier de l'instruction, à l'activité exercée par M. Pierre Falcone. »(13)

Décryptage.

« A l'époque des ventes d'armes vers l'Angola incriminées par l'enquête, la loi française exigeait une autorisation gouvernementale si les armes étaient fabriquées en France ou passaient par le territoire national. »(14)

Sans ce cachet officiel, le commerce d'armes était assimilé à un trafic.

Or les armes vendues par Falcone entre 1993 et 2000 ont été livrées à l'Angola, en provenance de l'ancien empire soviétique, sans transiter par la France. Par conséquent, « le ministère de la Défense, plaide [Hervé Morin], n'aurait jamais du déposer plainte dans cette affaire de commerce d'armes puisqu'il n'y a jamais eu de « trafic » à proprement parler à partir de la France » (15).

A la suite de cette missive, Hervé Gattegno rappelle que « le dossier Falcone pourrait se réduire à une affaire financière [abus de biens sociaux] ordinaire, dénuée de son caractère le plus explosif »(16).

Toutefois, dans un article publié le 22 juillet 2008, sur le site de *Bakchichinfo*, Eric Laffitte ironise sur la bourde juridique du ministre de la Défense Hervé Morin.

« Avant d'envoyer cette lettre incongrue [à l'avocat de Falcone] le ministre aurait du demander conseil à sa collègue de la Justice ou du moins au Parquet ...

Et on lui aurait expliqué que dans ce dossier, l'accusation repose sur un délit précis,

le courtage en commerce illicite d'armes

A ne pas confondre justement avec le trafic d'armes stricto sensu. Le concept juridique précis de courtage, régi par une ordonnance de 1939,

oblige tout négociant en armes œuvrant depuis Paris à obtenir une autorisation en bonne et due forme du ministère de la Défense.

Et peu importe, dans ce cadre juridique que les armes aient physiquement transité ou pas, par le territoire francais. >> (17)

Or, d'après les investigations de Global Witness, plusieurs contrats de la livraison d'armes à l'Angola ont été signés sur le territoire français.

« Lorsque les premiers contrats d'armes entre ZTS-Osos et l'Angola ont été signés en 1993 et 1994, Brenco France se trouvait au 56 avenue Montaigne à Paris. Il est intéressant de noter que cette adresse et les numéros de téléphone et fax de Brenco figurent sur le contrat initial de 47 millions de dollars, avec la signature de Pierre Falcone (...) Le caractère vraiment français du dossier original de 47 millions de dollars devrait être souligné (...) Non seulement le document était écrit en français, mais il aurait aussi été envoyé à Elisio de Figueiredo [ambassadeur itinérant de l'Angola] qui était posté à Paris. »(18)

Dans cette optique, la plainte formulée par le ministère de la Défense en 2001 est fondée.

D'ailleurs, le procureur Jean-Claude Marin, a maintenu les charges qui pèsent contre les prévenus.

Quels sont les principaux acteurs de l'Angolagate?

Pierre Falcone

Homme d'affaire français et homme de main du président angolais Edouardo Dos Santos, il était directeur associé de la Brenco International, pièce maîtresse de l'Angolagate. Falcone a. en outre, été un conseiller très influent (de 1989 à 1997) auprès de la Société française d'exportation de matériel militaire du ministère de l'Intérieur (Sofremi), créée en 1986 sous l'égide de Charles Pasqua. La Sofremi avait pour but, entre autres, de « négocier des contrats de vente d'équipement de communication et de surveillance aux forces de police étrangères »(19). Placé en détention provisoire entre 2000 et 2001, il prend la fuite en 2003, grâce au statut d'ambassadeur à l'Unesco que lui accordé l'Angola. Le 11 décembre 2007, il a été condamné à un an de prison ferme pour une histoire de détournements de fonds au préjudice de la Sofremi. Le 18 janvier 2008, c'est pour fraude fiscale qu'une peine de quatre ans de prison ferme et 37 500 euros d'amende est prononcée contre lui par le tribunal correctionnel de Paris(20). Dans l'affaire Angolagate, des soupcons de corruption et de vente illicite d'armes pèsent sur Pierre Falcone. L'article publié par le quotidien Le Monde à ce propos est édifiant : « Installés dans un hôtel particulier de l'avenue Kléber dans le 16^e arrondissement de Paris, dotés d'hôtesses ravissantes, les bureaux de Brenco reçoivent des visiteurs réguliers. Lorsque Jean-Christophe Mitterrand, Jean-Charles Marchiani, l'écrivain Paul-Loup Sulitzer ou le directeur général de RMC, Jean-Noël Tassez, sont annoncés, le rituel est immuable. Isabelle Delubac descend au sous-sol, où sont entreposées des espèces, et remplit des enveloppes, sans oublier de noter sur ses fameux "mémos" les initiales parfois codées des bénéficiaires ainsi que la date et le montant alloué. »(21)

Arcadi Gaydamak

Nationalités russe, israélienne, française et canadienne. Ex-colonel du KGB converti dans les Affaires. Il est au moment des faits le mandataire de la société slovaque ZTS-Osos, qui a fourni, pour le compte de Brenco, la majeure partie des armes vendues à l'Angola. Gaydamak a donc été le partenaire de Falcone. Il a été décoré de l'Ordre du mérite français par J-C Marchiani. Milliardaire, l'ancien agent des services secrets russes a « officiellement changé de nom en Israël en 1998 pour prendre celui de Arye Barlev »(22). Un mandat d'arrêt international lancé par la France pèse sur lui. Arcadi Gaydamak est en fuite depuis 2000.

Jean-Christophe Mitterrand

« Sans Jean-Christophe Mitterrand, il n'y aurait pas eu de contrat (de vente d'armes), de la même manière que sans femme, il n'aurait pas de bébé », avait expliqué un des prévenus aux enquêteurs(25). Fils du président défunt, il est conseiller à la présidence de la République Chargé des affaires africaines (1982-1992) et conseiller d'une fondation suisse financée par Elf entre 1992 et 1996. Ex-commercial free-lance en Afrique Noire, il est soupçonné dans l'affaire Angolagate de complicité de commerce illicite d'armes et recel d'abus de biens sociaux. Il aurait reçu 2,6 millions de dollars de Falcone(26), pour « avoir donné des conseils géopolitiques », précise Mitterrand. « Je n'ai jamais parlé d'armes avec monsieur Falcone, jamais en sept ans. Il ne m'a jamais parlé de munitions. » (27)

Jean-Charles Marchiani

« Jean-Charles Marchiani, 64 ans, natif d'un petit village corse voisin de celui de Charles Pasqua, a été un authentique agent secret. Du moins jusqu'en 1970, où il sera évincé du SDECE (ancêtre de la DGSE, Direction générale de la sécurité extérieure) ». Dans ce portrait dressé par le quotidien Libération dans sa livraison du 26 avril 2008, Jean-Charles Marchiani est présenté comme l'« homme à tout faire de la galaxie Pasqua ». Ancien Préfet du Var, et exdéputé européen R.P.F, il a été condamné en décembre 2005 par le tribunal à trois ans de prison, « pour avoir perçu des commissions en marge de la vente de chars militaires au Moyen-Orient (...) quelques semaines plus tard, il est condamné à un an de prison dans une autre affaire de commission occulte, perçue en marge d'un marché portant sur la sécurisation des bagages à Roissy »(23). Dans l'affaire Angolagate, il aurait reçu de Falcone et compagnies des sommes importantes pour faciliter les ventes d'armes à Dos Santos. « Une note saisie dans les bureaux de l'intermédiaire fait état de virements à un surnommé « Robert » : « Nous avons avancé 450 000 dollars, ils en attendent encore un million. Nous croyons savoir que cet argent devrait être utilisé pour la campagne au parlement européen » de 1999, celle du RPF. Marchiani dément être le « Robert » en question, en contradiction avec plusieurs protagonistes. Un général angolais lui écrira ainsi cette lettre à la veille de la présidentielle de 1995 : « J'aimerais vous apporter encore une fois mon soutien dans ces élections et nous continuerons à faire de notre mieux pour que les bonnes personnes soient aux bonnes places. »(24)

Charles Pasqua

Ex-président du R.P.F., ex-président de la région Hauts-de-Seine, tête pensante du réseau qui porte son nom, ministre de l'Intérieur des gouvernements Chirac (1986-1988) et Balladur (1993-1995). Il est mis en examen pour "trafic d'influence, recel d'abus de biens sociaux". « Charles Pasqua est soupçonné d'avoir perçu 450.000 dollars en 1998 et 1999 de la société Brenco pour favoriser les intérêts du régime de M. Dos Santos au Parlement européen » (28).

Paul-Loup Sulitzer

Auteur de best-sellers, conseiller en tous genres (banque, finances, presse auprès de Pierre Falcone). Il sera devant la barre pour « "recel d'abus de biens sociaux" en raison des 380. 000 euros qu'il a perçus de l'homme d'affaires Pierre Falcone, auteur principal de la vente d'armes présumée illégale pour un montant de 790 millions de dollars entre 1993 et 2000 »(29).

Jacques Attali

Conseiller "spécial" auprès du chef de l'État (1981-91). Ancien président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), président d'ACA, société de conseils, conseiller auprès de nombreux présidents africains. Me Guilloux, avocat de Falcone remet à Hubert Védrine, chez Jacques Attali, un dossier sollicitant un arrangement à propos du redressement fiscal signifié à ZTS-Osos, la société slovaque impliquée dans l'Angolagate. M. Védrine avait jusque-là évité tout contact avec Me Alain Guilloux. « "Je préfère l'Attali intellectuel à celui qui fait ce genre de démarche", dira aux enquêteurs M. Védrine. Quelques mois plus tard, M. Attali se voit confier une mission sur le microcrédit en Angola, qui sera payée 200 000 dollars par une société de M. Falcone »(30). Il sera dans le prétoire le 06 octobre.

L'Angolagate, avatar de la Françafrique

« Hervé Morin, ministre de la défense de Pierre Falcone »

Après avoir été à l'origine de la plainte qui a déclenché l'Angolagate, l'État français a par la suite freiné des guatre fers. La France se déjuge. Aujourd'hui, le ministère de la Défense par qui le scandale est arrivé, cynique, se fait même l'avocat de ceux qu'elle a fait asseoir hier sur le banc des "accusés".

« Hervé Morin, ministre de la défense de Pierre Falcone », titrait à juste titre Libération, dans sa livraison du 19 juillet 2008.

En effet, dans la correspondance adressé le 11 juillet 2008 à Me Veil, avocat de Falcone, M. Morin affirme, que son département ministériel n'aurait jamais dû engager des poursuites judiciaires contre les prévenus, « puisque, dit-il, il n'y a jamais eu de « trafic » à proprement parler à partir de la France » (31). Un grand écart juridique visant à affaiblir l'accusation. En fait, le ministre de la Défense marche au pas et dans les pas de sa hiérarchie.

Depuis son accession à la magistrature suprême, Nicolas Sarkozy s'échine en effet pour déminer le terrain de l'Angolagate.

Primo, l'Elysée protège sans ménagement le président angolais, parrain du système Falcone, contre les investigations redoutables du juge Philippe Courroye.

« Le président Dos Santos a d'ores et déjà obtenu de ne pas être directement impliqué. "Ce dossier est de nature totalement judiciaire. L'instruction est bouclée" et "aucun ressortissant angolais n'est poursuivi", précise-t-on ainsi à l'Elysée. »(32) Pour que le message soit plus audible à Luanda, Nicolas Sarkozy déclare dans les colonnes du Jornal de Angola : « Cette affaire concerne un citoyen français [Falcone] poursuivi (...) pour ne pas avoir respecté des dispositions légales françaises »(33).

Explication, il s'agit du « Falconegate » et non de l'Angolagate ?!

Mais Dos Santos ne l'entend pas de cette oreille, pour le parrain il est hors de question de sacrifier ses filleuls, Falcone et Gaydamak, sur l'autel de la justice française.

Déjà, le 26 février 2001, à l'occasion de l'accréditation du nouvel ambassadeur de France en Angola, Eduardo Dos Santos déclarait :

« Je n'ai pas l'intention de m'immiscer dans des affaires intérieures françaises, mais j'ai le devoir de reconnaître que certaines des personnes actuellement visées dans des procédures judiciaires en France ont donné une contribution immense au développement de l'amitié et de la coopération entre l'Angola et la France. Monsieur Pierre Falcone, par exemple, à travers son entreprise, a soutenu l'Angola à un moment crucial de son histoire (...) Pour l'acquisition d'équipements militaires dont il avait besoin à l'époque, le gouvernement d'Angola a trouvé le concours de l'entreprise ZTS-Osos [représentée en France par Gaydamak, NDLR], qui n'est pas même une entreprise de droit français (...) Toute cette confusion délibérée s'était déjà produite avec monsieur Tarallo et je dois vous avouer, Monsieur l'Ambassadeur, qu'une telle situation nous laisse simplement perplexes. Ceux qui oeuvrent par des actions concrètes et d'ampleur au rapprochement entre nos deux pays finissent par avoir des problèmes (...) Monsieur l'Ambassadeur, l'amitié est comme une plante qui, si elle n'est pas régulièrement arrosée et fertilisée, s'assèche. »(34)

Deux mois plus tard, le président Angolais s'immisce dans les affaires intérieures de la France.

A travers correspondance adressée à Jacques Chirac, il demande au pouvoir exécutif d'arrêter la machine judiciaire, le tout, toujours, sur fond de menace à peine voilée :

« Monsieur le Président (...) Le gouvernement d'Angola a pris connaissance, à travers le presse, de l'existence d'une action judiciaire contre son mandataire officiel, M. Pierre Falcone, dont les répercussions causent de graves préjudices moraux à la République d'Angola et peuvent constituer un obstacle aux bonnes relations existant entre nos deux pays (...) La France n'est pas un fournisseur habituel de l'Angola en matériels d'armement; de telle sorte qu'à aucun moment les équipements en cause n'ont transité, ni juridiquement ni matériellement, par le territoire de la République française ou à travers des entreprises ou des établissements français [argument repris par Hervé Morin, NDLR] (...) Pour cette raison, il nous paraît indispensable que l'Etat français, qui est impliqué dans ce processus, retire les plaintes qu'il a déposées aussi bien pour fraude fiscale que pour vente illicite d'armes. (...) Nous souhaitons également retenir l'attention de votre pays sur l'injustice qui nous paraît actuellement commise à l'encontre de notre mandataire, M.Falcone. M.Falcone est un grand ami de l'Angola. »(35)

L'homme fort de Luanda omet de dire qu'avant d'être un grand ami de l'Angola, Falcone, comme son acolyte Gaydamak, est d'abord son protégé, l'homme des basses besognes. « La société Brenco constituait une sorte d'interface entre la présidence angolaise (P. Falcone et son associé Arcadi Gaydamak ont reçu des passeports angolais et étaient « conseillers » du Président ; Brenco versait des sommes à diverses personnes et organismes français et angolais avec l'accord ou à la demande du Président angolais...) et des vendeurs d'armes de l'Europe de l'Est (notamment l'entreprise slovaque ZTS-Osos liée à Falcone) » (36).

Falcone et Gaydamak ont arrosé le microcosme mondain parisien, sur ordre du parrain Dos Santos.

Les deux chargés de mission avaient accès aux comptes du gouvernement angolais ouverts auprès de la banque Paribas à Paris et à Genève. Certains ont parlé de la « privatisation de la guerre ». Une partie de ce trésor garanti sur l'or noir angolais s'est retrouvée sur les comptes particuliers de Falcone, du milliardaire Gaydamak et... du président Dos Santos, entre autres. « L'enquête chiffre à 397 millions de dollars les profits encaissés personnellement sur les ventes d'armes par Pierre Falcone et Arcady Gaydamak. »(37) De même, dans le cadre d'une enquête parallèle à l'Angolagate menée par le juge genevois Daniel Devaud, un compte du parrain, alimenté par Falcone, a été découvert au Luxembourg. « Confirmation de la brigade financière française : les comptes basés au Luxembourg -soit 37,1 millions de dollars- sont bel et bien au nom de M. Dos Santos »(38), écrivait Simon Petite en avril 2005.

L'Elysée est donc au courant des détournements faramineux des avoirs du peuple angolais par Dos Santos et ses affidés. Après avoir mis le parrain à l'abri des poursuites judiciaires, l'Etat français met les bâtons dans les roues de la justice pour permettre à ses filleuls de s'en sortir. D'après « d'insistants échos venus du sommet de l'Etat, Nicolas Sarkozy veut nommer le juge Courroye [qui dirige l'enquête, NDLR] à la tête du parquet de Paris, ce dernier devra peut-être se déjuger au grand jour »(39).

Qu'est-ce qui explique toutes mesquineries élyséennes ? Le pétrole. Le business est florissant dans le pays de Dos Santos.

L'Angola est devenu le premier producteur d'or noir de tout le continent africain. Les intérêts de **Total**, fleuron de l'industrie française et bien implantée sur place, sont directement menacés. A titre d'exemple, en octobre 2004, « Manuel Vicente, le tout-puissant patron de la Sonangol [Société national des hydrocarbures en Angola, NDLR], a adressé une lettre à Thierry Desmarest, le PDG de Total, lui signifiant que l'Etat angolais allait récupérer les concessions du bloc 3/80 qui arrivent à échéance. Stupeur dans les étages supérieurs de la Tour de la Défense, siège de la compagnie (...) D'après nos sources, c'est maintenant le bloc 17 qui va faire l'objet du chantage »(40).

Pendant plusieurs années, le soldat Chirac a tenté de résister aux assauts du Parrain, du moins a-t-il fait semblant. Son épigone, lui, a opté pour la danse du ventre. « Nicolas Sarkozy s'est rendu à Luanda, le 23 mai, les bras chargés de promesses de cadeaux. Le chef de l'Etat a ainsi annoncé la réouverture des bureaux de l'Agence française de développement (AFD), qui avaient fermé suite au refus angolais de payer une dette qui, à l'origine, n'était que de 60 millions FF, soit 9,1 millions d'euros... A peine quelques fûts d'une cargaison de pétrole. Cette dette va sans doute passer à l'ardoise magique en Club de Paris. Une victoire pour le Palais rose. »(41)

Nicolas Sarkozy était accompagné des dirigeants de Total, Castel, EADS, Bolloré, CMA-CGM, AIR France, Thalès, et de la Société générale. Avant de prendre congé de son homologue, il lui a lancé, les yeux dans les yeux : « Je vous attends à Paris en 2009, vous allez reprendre vos habitudes sur la Côte d'Azur » (41).

Une fois le scandale de l'Angolagate étouffé, le parrain ira peut-être bronzer sur la croisette avec les crèmes solaires de l'Elysée et l'argent spolié aux Angolais.

Pendant ce temps, l'espérance de vie de ses sujets est de 41 ans, 40 % d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté absolue, 62 % n'ont pas accès à l'eau potable, il y a 8 médecins pour 100 000 habitants et 1 400 décès pour 100 000 accouchements (43).

Dos Santos est au pouvoir depuis 29 ans et n'a pas l'intention de prendre sa retraite, le système Falcone lui a permis de détourner les ressources de l'Etat et d'enrichir sa clientèle...Tant pis. Avant le 6 octobre 2008, **l'Elysée tient à désamorcer la bombe Angolagate**.

Les Angolais seront sacrifiés sur l'autel du chiffre d'affaires de Total et des entreprises françaises en Angola.

Il y a un an l'"homme de la rupture " déclarait pourtant la main sur le cœur : « Je veux lancer à tous les Africains un appel fraternel pour leur dire que nous voulons les aider à vaincre la maladie, la famine et la pauvreté et à vivre en paix. Je veux leur dire que nous déciderons ensemble d'une politique d'immigration maîtrisée et d'une politique de développement ambitieuse. Je veux lancer un appel à tous ceux qui dans le monde croient aux valeurs de tolérance, de liberté, de démocratie et d'humanisme, à tous ceux qui sont persécutés par les tyrannies et par les dictatures, à tous les enfants et à toutes les femmes martyrisés dans le monde pour leur dire que la France sera à leurs côtés, qu'ils peuvent compter sur elle »(44). Le pétrole rend amnésique, tous les psychologues vous le diront.

- 1 Natalie Funès, « Pendant l'Angolagate, le business continue », Le Nouvel observateur, n°2285, semaine du jeudi 21 août 2008.
- 2 Renaud Lecadre, « En trombe, Nicolas Sarkozy solde les comptes de l'Angolagate », Libération, vendredi 23 mai 2008.
- 3 Les Affaires sous la guerre, Armes, pétrole & argent sale en Angola, Global witness, Marseille, Agone, 2003, p.21.
- 4 Idem
- 5 Global Witness, op. cit., p.42.
- 6 Pascale Robert Diart, « Mieux qu'un polar : l'angolagate », Le Monde.fr, 05 août 2008.
- 7 Global witness, déjà cité. p.42.
- 8 Cf. Paul Barril, « Former Aide : Mitterrand Case, "Disaster for France", Reuters, 23 décembre 2000.
- 9 Pascale Robert Diart, déjà cité.
- 10 Antonio Garcia, « Le tribunal jugera 42 personnes », voire RFI, http://www.rfi.fr/actufr/articles/088/article_50870.asp
- 11 Pascale Robert Diart, déjà cité.
- 12 Renaud Lecadre, déjà cité.
- 13 Hervé Gattegno, « Affaires-Angolagate : la lettre qui change tout », Le Point, 17 juillet 2008.
- 14 Fabrice Tassel, « Hervé Morin, ministre de la défense de Pierre Falcone », Libération, samedi 16 juillet 2008.
- 15 Nicolas Beau, « L'étudiant en droit Morin peut mieux faire », Bakchichinfo, mardi 22 juillet 2008.
- 16 Hervé Gattegno, déjà cité.
- 17 Nicolas Beau, déjà cité.
- 18 Global witness, Les Affaires sous la guerre, Armes, pétrole & argent sale en Angola, Marseille Agone, 2003.
- 19 Idem, p.44.
- 20 « Pierre Falcone condamné à quatre ans fermes pour fraude fiscale », dépêche AFP du vendredi 18 janvier 2008.
- 21 Pascale Robert-Diard, déjà cité.
- 22 Global witness, déjà cité.
- 23 Renaud Lecadre, « Marchiani, l'homme de l'hombre qui embarrasse Sarkozy », Libération, samedi 26 avril 2008.
- 24 Idem
- 25 Pascale Robert Diard, déjà cité.
- 26 «Angolagate, le tribunal jugera 42 personnes », cf. le site Internet de Rfi, http://www.rfi.fr/actufr/articles/088/article_50870.asp
- 27 Angolagate : Jean-Christophe Mitterrand se dit "totalement innocent", cf. interview accordée à Jean-Philippe Deniau sur *Franceinfo* le 18 septembre 2008, http://www.france-info.com/spip.php?article186781&theme=9&sous_theme=11
- 28 « Angolagate : 42 accusés pourraient être jugés », *Nouvelobs.com*, 23 juin 2008.
- 29 « Maintien du contrôle judiciaire de Sulitzer dans "l'Angolagate" », dépêche Reuters publiée le 24 octobre 2007 à 18h48.
- 30 Pascale Robert Diard, déjà cité.
- 31 Nicolas Beau, « L'étudiant en droit Morin peut mieux faire », Bakchichinfo, mardi 22 juillet 2008.
- 32 Marianne Enault, « Angola : réconciliation express », leJDD.fr, http://www.lejdd.fr/cmc/international/200821/angola-reconciliation-express_119364.html
- 33 Idem
- 34 « L' « Angolagate » vu d'Angola, « l'amitié est comme une plante », *Politique africaine*, n°82 juin 2001.
- 35 « José Eduardo Dos Santos à Jacques Chirac: «Retirez vos plaintes », Le *Nouvel Observateur*, nº1907, semaine du jeudi 24 mai 2001.
- 36 « L' « Angolagate » vu d'Angola, « l'amitié est comme une plante », Politique africaine, n°82 juin 2001.
- 37 Gilles Trequesser, « L'accusation résiste aux assauts contre le procès « Angolagate » », Le Point, 29 juillet 2008.
- 38 Simon Petite, « La Suisse va rendre des millions à l'Angola », Le Courrier, samedi 02 avril 2005.
- 39 Hervé Gattegno, « Affaires-Angolagate : la lettre qui change tout », $Le\ Point$, 17 juillet 2008.
- 40 La Lettre du continent, n°458, 11 novembre 2004.
- 41 La Lettre du continent, n°542, 5 juin 2008.
- 42 Idem.
- 43 Rapport sur le développement humain 2007/2008.
- 44 Discours de Sarkozy le soir de son élection.

Le Cameroun de toutes les incertitudes

Le président : Paul Biya au pouvoir depuis le 6 novembre 1982...



Paul Biya¹. Cela fait donc 26 ans que ce diplômé de l'IEP de Paris et de la Sorbonne tient les rennes du pays et près d'un demi siècle qu'il arpente les couloirs de la haute administration.

En 1962, il était déjà chargé de mission à la présidence de la République.

Son mandat de 7 ans s'achève en 2011 : il aura 78 ans

Le 15 avril 2008, il a promulgué une loi controversée qui modifie la constitution, fait sauter le verrou qui limitait les mandats et lui permet de briguer un nouveau mandat.

... Face à la **réalité** de son pays² :

Espérance de vie à la naissance	1970-1975	2000-2005	
Cameroun	47 ans	49 ans	
France	72 ans	79 ans	

Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté : 40,2 %

NB: au Cameroun, il y a 19 médecins pour 100 000 habitants.

34 % de la population n'a pas accès à l'eau potable.

Taux de mortalité maternelle à l'accouchement : 1000 décès pour 100 000 naissances.

Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à 40 ans :

Cameroun: 35 % France: 8 %

Taux de chômage³ : 25 %

Le **Produit Intérieur Brut** (2007) par habitant relativement au pouvoir d'achat :

- Cameroun: 2 299 \$
- Botswana: 12 387 \$
- Ghana: 2 480 \$
- Sénégal: 1 792 \$
- France: 30 386 \$

Accès aux nouvelles technologies de la communication :

- Cameroun: 14 utilisateurs Internet pour 1000 habitants

Maroc: 152 / 1000 hHaïti: 70 / 1000 hFrance: 430 / 1000 h

Les inégalités

Le fossé se creuse entre les riches et les pauvres, 20 % de la population (les plus riches) sont responsables de 50.9 % des dépenses et empochent la moitié des revenus du pays. Alors que 20 % de la population (les plus pauvres) ne reçoivent que 5.6 % des revenus et dépensent un pourcentage équivalent.

Les entreprises françaises au Cameroun

La France est le 1^{er} investisseur étranger au Cameroun (hormis les investissements pétroliers). Les intérêts de « l'ancienne métropole » sont présents dans tous les secteurs de l'économie. « En dépit d'une longue crise traversée par le Cameroun de 1986 à 1994, les entreprises françaises ont maintenu leur présence avec près de 140 filiales employant quelque 30 000 personnes et plus de 200 entreprises appartenant à des ressortissants français dans tous les secteurs d'activité. » 5

Les principales sociétés françaises représentées au Cameroun⁶:

Banques: SOCIETE GENERALE, CREDIT LYONNAIS, BICEC (banques populaires);

Assurances: GRAS SAVOYE, SNAC (AGF), AXA;

Industries: ALUCAM (ALCAN ex-PECHINEY), BAUDIN, CIMENCAM (LAFARGE), CICAM (DMC),

PLASTICAM, SOCATRAL;

Énergie: TOTAL, SCHLUMBERGER, CAMOA (Air liquide);

Bois: FORESTIERE DE CAMPO, PALLISCO, SAB, GROUPE THANRY, SFID (Rougier SA), SIBAF;

Alimentaire: ADER, CASTEL, CHOCOCAM, DAFCAM, FERMENCAM, PANZANI, SEMC, SCORE;

Transports: SDV-SAGA (Bolloré), Air France, AGS, HELI UNION, GETMA;

Plantations: SPNP, FERME SUISSE, BONDUELLE:

BTP: SATOM, SOGEA, RAZEL, SCET, BOUYGUES:

Commerce : CFAO ;

Informatique: BULL, CFAO TECHNOLOGIES

> CAMEROUN

Tendance du chiffre d'affaires	2006	2007	2008
Reprise	67%	67%	73%
Stagnation	13%	33%	20%
Baisse	20%		7%
Investissements			
Reprise	64%	57%	50%
Stagnation	14%	22%	29%
Baisse	22%	21%	21%
Tendance des résultats			
Nettement bénéficiaires	47%	53%	60%
Faiblement bénéficiaires	27%	27%	27%
Equilibrés	13%	13%	13%
Faiblement déficitaires		7%	
Nettement déficitaires	13%		
Créances sur l'État			
Elevé		13%	
Normal		47%	
Faible		40%	
		1070	

Conseil français des investisseurs en Afrique noire (CIAN), Rapport 2008

Conclusions⁷

- D'après les estimations du CIAN, le chiffre d'affaires des entreprises françaises installées au Cameroun devrait connaître une forte augmentation en 2008.
- Les bénéfices nets de ces entreprises continueraient de progresser de manière régulière et significative, 9 entreprises françaises sur 10 devraient être bénéficiaires au Cameroun (8 sur 10 en 2007 et 7 sur 10 en 2006).
- A contrario, on assiste à une réduction continue des investissements français depuis plusieurs années.
- En ce qui concerne le climat des affaires, le CIAN attribue une note en dessous de la moyenne au pays de Paul Biya, soit 2,15/5.
- Il classe le Cameroun en queue de peloton en matière de corruption : 1.3/5.

« L'économie camerounaise reste la plus diversifiée de la sous région. Bien qu'elle soit dotée d'un important tissu industriel, elle déçoit par son manque de dynamisme (...) " Le rythme des réformes structurelles est encore trop lent et les efforts pour améliorer la gouvernance demeurent très inégaux. »⁸

Les entreprises françaises, la Françafrique et le sempiternel régime du président Biya

«La longévité facteur d'instabilité...»

Le 4 juin 2008, le quotidien Le Monde publie une interview du président délégué du Conseil français des investisseurs en Afrique, Anthony Bouthelier. Un entretien riche d'enseignement : « Tout entrepreneur gère des risques. Il a besoin d'une visibilité qui dépend de l'existence d'un Etat de droit. Or 400 milliards de dollars ont été détournés d'Afrique depuis 30 ans selon l'ONU. Les entreprises sont parmi les premières victimes de la corruption. Contrairement aux dirigeants d'Asie qui investissent dans leur pays l'argent dérobé, les présidents prédateurs africains envoient leur fortune à l'étranger. En montrant qu'ils n'ont pas confiance en leur propre pays, ils adressent un message très négatif aux investisseurs. (...) Le fait que la France aide certains prédateurs africains la rend très impopulaire parmi les populations africaines. Cette impopularité risque de ce retourner contre nos entreprises. Nous ne sommes pas complice des kleptocrates africains. (...) La longévité de certains dirigeants n'est pas un facteur de stabilité comme on le prétend. Elle fabrique de la fragilité économique et de l'exaspération sociale. »9

Les faits donnent raison au président du CIAN. Qui aujourd'hui peut avoir la prétention de dire ce que sera le Cameroun demain, après-demain? Les Camerounais et les observateurs avertis croisent les doigts. Le moindre coup de vent fait frissonner le pays.

4 Juin 2004, une rumeur évoque la mort du président Biya, un vent de panique balaie le territoire et traverse les frontières. « Dimanche 6 juin au matin, l'intox est à ce point tenace que le président français Jacques Chirac, depuis les plages de Normandie où il assiste aux célébrations du soixantième anniversaire du débarquement allié, s'en inquiète et demande qu'on le tienne informé. (...) À N'Djamena, Libreville, Brazzaville, Bangui, Abuja, Dakar, on s'agite dans les palais présidentiels pour confirmer ou infirmer la rumeur. On appelle Paris, qui est bien en peine de dire quoi que ce soit. Joint en fin de matinée ce jour-là, un haut fonctionnaire du ministère français des Affaires étrangères a ce commentaire : « Nous sommes remontés au plus haut et au plus près du président Biya, et on nous assure que tout va bien, mais vous savez, le pouvoir camerounais a un mode de fonctionnement un peu opaque, un peu chinois (...) À sa décharge, la plupart des ministres camerounais - et non des moindres - sont eux aussi dans le brouillard le plus complet »¹⁰. La population est à ce point apeurée qu'elle accueille « le revenant » comme un sauveur.

Février 2008, la tempête des émeutes de la faim secoue la planète, le Cameroun de nouveau convulse. « Même le très officiel quotidien gouvernemental Cameroon Tribune, dans son édition d'hier, parlait déjà d'une "situation insurrectionnelle qui s'installe à Douala" et qui, malheureusement, a commencé à s'étendre à d'autres villes du pays, notamment Bafoussam, Bamenda ou Foumban. La revendication principale, qui était une protestation forte contre la dernière hausse du prix du litre de carburant à la pompe, a rapidement été rattrapée et débordée par un malaise sociale généralisé autour des problèmes d'emploi des jeunes et de cherté de la vie. Beaucoup d'autres corps sociaux, devant un pouvoir d'achat sans cesse décroissant, qui a du mal à faire face à une inflation galopante des produits de première nécessité, se sont retrouvés de facto concernés par la revendication des transporteurs. »¹¹ Les émeutiers protestaient aussi contre le projet de révision constitutionnel visant à abroger la disposition qui limite les mandats du président de la République. Bilan officiel : 24 morts, 100 morts d'après la Maison des droits de l'homme du Cameroun, et 1 500 arrestations. « La longévité fabrique de la fragilité économique et de l'exaspération sociale. » Cette précarité politique et économique est confirmée par les indicateurs des institutions financières internationales.

Stabilité politique	2003	2004	2005	2006	2007
Cameroun	28.4	26.9	33.2	35.6	31.3
Congo	21.2	14.9	12.5	17.3	19.7
Bénin	58.2	46.2	55.8	58.7	58.7
Botswana	82.2	77.9	82.7	80.3	78.4
Afrique du Sud	34.1	38.0	44.2	46.6	51.0

Baromètre de la stabilité politique : le Cameroun nettement en dessous de la moyenne

De même, dans le dernier indice de perception du climat des affaires dans le monde publié chaque année par la Banque mondiale (Bm) et la Société financière internationale (Sfi), le Cameroun est un pays à risque. Il « occupe le 164ème rang mondial sur les 181 pays »¹², alors de nombreux pays africains connaissent une ascension fulgurante. Le pays de Paul Biya est donc instable. Or, à 75 ans son mandat s'achève dans trois. Après 26 années de pouvoir, ses compatriotes scrutent le ciel pour savoir s'il va se représenter ou pas, la constitution le lui permet, grâce à cette récente modification qu'il a savamment orchestrée.

Le soutien de la France

Complice des mascarades électorales...

Octobre 1992, le Cameroun entre dans l'ère du multipartisme, au pas de charge. Paul Biya, qui se targue d'être le meilleur élève de Mitterrand, est pris de court par le raz-de-marée généré par la candidature de John Fru Ndi, un anglophone. Jacques Séguéla, le communicant de la campagne de Mitterrand en 1981, vient à sa rescousse et l'affuble « d'un surnom royal : L'Homme lion »¹⁴. En vain. Il anticipe l'élection. « De très nombreux cas d'irrégularités observés dans la période préélectorale, le jour du scrutin et dans le traitement des résultats soulèvent tellement d'interrogations que n'importe quel observateur objectif est obligé de remettre en question la validité des résultats »¹⁵, affirment les observateurs, de 9 nationalités différentes, du National democratic institute for international affairs (NDI).

« Tous les câbles et ficelles de la fraude ont été utilisés à cet effet » 16 et le protégé de Mitterrand est déclaré vainqueur.

« Ce résultat est vivement contesté dans l'ensemble du pays et les organismes internationaux dénoncent la fraude massive. La France est le seul pays à reconnaître officiellement la victoire de Biya... »¹⁷. La répression des mécontents est féroce.

Cinq ans plus tard, en 1997, les Françafricains ont acquis de l'expérience, plus question de se laisser surprendre. « Un an et demi avant cette nouvelle échéance, Jeune Afrique¹⁸ a gentiment prévenu : le président Biya peut compter pour sa réélection, " sur un soutien français qui, quoi qu'on en dise, ne se démentira pas tant que l'adversaire principal sera un anglophone ", Fru Ndi en l'occurrence (...) Selon L'autre Afrique, Charles Pasqua a dépêché ses spécialistes électoraux. »¹⁹

La constitution est révisée le 18 janvier 1996, on passe du quinquennat au septennat. L'idée d'une Commission électorale indépendante est rejetée, la carte électorale est redessinée, le comptage des voix centralisé... la machine françafricaine tourne à plein régime. Les législatives de mai 1997, qui précèdent la présidentielle d'octobre, servent de répétition générale. Le résultat est impressionnant.

« Des urnes bourrées avant le début des opérations de vote (...) des bureaux de vote au domicile de particuliers "très particuliers". Des listes d'électeurs incomplètes, déplacées. Des barrages d'intimidation des militants du parti au pouvoir. Des procès-verbaux qui arrivent tardivement sur les lieux du scrutin. Ou qui mettent des heures, une fois le vote clos, pour faire les quelques centaines de mètres qui séparent un bureau de vote de la commission départementale de recensement des opérations électorales.

Des chefs coutumiers qui s'enfuient, l'urne sous le bras, dans quelque "forêt sacrée" (...) Un découpage électoral taillé sur mesure, avant le scrutin. Un découpage électoral "affiné", par décret présidentiel, la veille au soir des élections, afin de créer deux nouvelles circonscriptions dans l'Extrême Nord (...) Tout était prévisible et encore une fois le Cameroun n'a pas décu... »²⁰

Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), le parti au pouvoir, rafle 116 sièges sur 180. Devant une telle ingénierie électorale, l'opposition jette l'éponge, Paul Biya est brillamment réélu quelques mois plus tard pour un mandat de 7 ans.

La diplomatie et certaines entreprises françaises COMPLICES 7 de l'instauration et de la pérennisation du régime Biya

Loïk Le Floch-Prigent était formel : « C'est grâce à Elf que la France maintient une présence en Afrique francophone et l'élargit à d'autres pays. - Ainsi, au Gabon, où Elf nomme Bongo; - mais c'est vrai du Congo (...) toujours sous le contrôle d'Elf; - c'est vrai aussi pour le Cameroun, où le président Biya ne prend le pouvoir qu'avec le soutien d'Elf pour contenir la communauté anglophone de ce pays »¹³.

Après la mise en selle par Elf, la diplomatie française veillera en permanence sur son écuyer, hantée par le spectre anglophone et obsédée par les richesses du pays, notamment le pétrole niché dans la partie anglophone.

... Chirac lève son verre

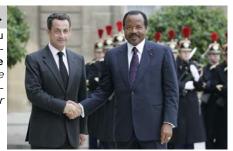
1999, le président Chirac invité à Yaoundé par son homologue fait l'éloge de la démocratie camerounaise :

« Nous nous connaissons bien, Monsieur le Président depuis longtemps, et nous avons toujours parlé dans un climat de grande confiance, de respect mutuel, d'amitié, et je le répète, d'affection (...) C'est d'abord l'image d'un pays en paix avec lui-même qu'offre le Cameroun. Ici se bâtit, jour après jour, une société plus apaisée, fondée sur le dialoque, le débat et le pluralisme de la vie politique. Vous poursuivez la construction d'un État au service du bien commun, respectueux des libertés, sans cesse plus juste, plus équitable, plus soucieux de partager entre tous les fruits de la croissance (...) Ce qui se passe ici, la patiente construction d'un état de droit, doit devenir la règle partout. La démocratie doit se substituer à la confiscation du pouvoir, la citovenneté aux réflexes ethniques ou claniques, la négociation à l'affrontement, la paix aux conflits, la tolérance à la violence (...) Vous avez le souci de l'homme, je le sais de son épanouissement. Vous souhaitez que chacun ait sa chance. Alors, vous poursuivez une ambitieuse politique scolaire (...) Oui, nous, Français, nous sentons solidaires de votre pays qui, jour après jour, consolide et enracine la démocratie. Par la géographie et par l'histoire, le Cameroun réunit les cultures et les hommes. Son visage de sagesse et de tolérance en fait un exemple en Afrique (...) je vais maintenant. Monsieur le Président et très cher Ami, lever mon verre. Je le lève en l'honneur de mon ami, Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun (...) Je le lève en l'honneur du peuple camerounais, à qui je souhaite bonheur, paix et prospérité. Je bois, mon cher Ami, à notre amitié et à l'amitié entre deux pays. »²¹

Cinq ans après ce discours décalé sur la démocratie au Cameroun, en octobre 2004, son cher ami est de nouveau "brillamment" élu avec 75,24 % des voix pour un mandat qui devrait s'achever en 2011. Le 15 avril 2008, son ami le démocrate promulgue une loi constitutionnelle qui met fin à la limitation des mandats. Vive la démocratie!

Selon Biya, avec Sarkozy « la rupture est surtout formelle »

Entre temps, Jacques Chirac a cédé son poste à Nicolas Sarkozy, l'homme de la « rupture ». Une rupture à laquelle ne croit pas vraiment le président du Cameroun qui déclarait le 31 octobre 2007 sur *France 24*, après avoir été reçu à l'Élysée : « [Question d'Ulysse Gosset] *Alors est-ce qu'il y a rupture, nouveau ton, nouveau style entre la France et le Cameroun aussi, et est-ce qu'on a tourné la page de ce qu'on a appelé la « France-Afrique » ?* [Réponse de Paul Biya] *A vrai dire, de mon point de vue je pense qu'il y a plus rupture dans la forme et continuité dans le fond (...) maintenant la nouvelle politique africaine de la France est en cours d'élaboration et il y a peut-être des changements, mais je crois que la rupture est surtout formelle. Nous pensons qu'il y a une certaine continuité. »*²² Quelle lucidité! Il a vu juste... Jean-Marie Bockel, l'ex-secrétaire d'État à la Coopération qui voulait « *signer l'acte de décès de la Francafrique* » en sait quelque chose.



Toutes les entreprises françaises ne sont pas complices des kleptocrates africaines... pas toutes

« Nous [entreprises françaises] ne sommes pas complices des kleptocrates africains ». Il va de soi que les 200 entreprises et 140 filiales françaises installées au Cameroun n'ont pas toutes des liens coupables avec le président Biya et son régime, loin s'en faut. Mais il est par ailleurs indéniable qu'une poignée de compagnies hexagonales sont des acteurs majeurs de la Françafrique au Cameroun. Leur rôle a été primordial dans la pérennisation du système mis en place par le grand ami de Jacques Chirac. Parole à quelques acteurs de la Françafrique.



Un jour, j'étais reçu à la présidence camerounaise par le président Paul Biya. Il avait besoin de 45 millions pour sa campagne. J'étais seul avec lui, ces gars-là, ils ne font confiance à personne. Ils ont besoin de cash et ils ont besoin que ce cash échappe à leur ministre des Finances. C'est pour cela que le groupe Elf monte des off shore qui échappent à tout contrôle, y compris au contrôle des autorités locales qu'ils ne sont pas sûrs de tenir (...) J'étais dans le clan Pasqua²³.



Alfred Sirven, faut-il le rappeler, a été au cœur d'un vaste système de corruption et de prédation des hydrocarbures impliquant l'entreprise Elf, des chefs d'État français et africains, entre autres. Il a été condamné par la justice française, à plusieurs reprises. « Les trois chefs d'États africains mis en cause dans le dossier par des découvertes de versements d'Elf à leur proches au titre de l'exploitation des ressources de leur pays, Eduardo dos Santos (Angola), Paul Biya (Cameroun) et Omar Bongo (Gabon), sont toujours au pouvoir »²⁴. Au cours du procès Elf, on apprend en effet qu'« une opération de préfinancement sur production future de pétrole d'un montant de 45 millions de dollars a été mise en place avec le Cameroun en août 1992. Le tiers des fonds, soit 15 millions de dollars, a été crédité sur des comptes gérés par M. Sirven. Par ailleurs le compte autrichien de M. Sirven a été crédité à la même époque de 10 millions \$ par le débit de Rivunion (une société financière basée en Suisse), en liaison avec le Cameroun. »²⁵ Dans le même prétoire, Loïck Le Floch Prigent, ex-président directeur général du groupe pétrolier, déclare que « l'opposition camerounaise n'a pas échappé aux financements occultes »²⁶, l'objectif étant de maintenir Paul Biya au pouvoir, par tous les moyens.

« Vincent Bolloré clame sa flamme à Paul Biya » nes entreprises fran-

caises au régime

« démocratique » de Paul Biya continue ; et guelques fois de manière ostentatoire. Le 26 octobre 2007, le quotidien gratuit Matin plus (qui appartient au groupe Bolloré) fait sa Une sur la visite du président camerounais à l'Élysée. On peut lire que la modernisation de la démocratie est « l'un des grands chantiers du chef de l'État camerounais pour son nouveau septennat démarré en 2004 (...) La modernisation s'est illustrée très concrètement lors des dernières élections législatives en juillet. 60% des députés élus étaient des nouveaux candidats, et de nombreuses femmes figuraient à l'Assemblée nationale »²⁷. Quelques mois plus tard, le grand démocrate abrogeait la disposition constitutionnelle qui limitait les mandats du président de la République. Après 29 années passées à la présidence, il pourra de nouveau « affronter le suffrage universel » en 2011. Dans le même article, le quotidien apprend aux milliers de lecteurs de la région parisienne que l'agriculture camerounaise « qui contribue à hauteur de 27 % au PIB, permet l'autosuffisance alimentaire ». Six mois plus tard, les émeutes de la faim font plusieurs dizaines de mort au Cameroun. On découvre au passage, que le président Biya est « un économiste de formation ». Visiblement les rédacteurs de la biographie du président ont oublié de le mentionner sur le site de la présidence de la République.

« Vincent Bolloré a bien raison, le gentil bougre, de clamer sa flamme à Paul Biya (...) En lui offrant la une de Matin plus du 26 octobre, son gratuit coproduit par Le Monde, le grand patron ne fait que perpétuer la tradition. »²⁸ A l'époque le *Nouvel observateur* rappelle que « le groupe Bolloré attend la décision du chef de l'État africain sur un grand projet, la construction d'une ligne de chemin de fer de 800 km reliant le Cameroun à la Centrafrique »29. Le groupe Bolloré a acheté le terminal à conteneurs du Port de Douala, la capitale économique du Cameroun, ainsi que la Camrail, la société de transport ferroviaire nationalisé en 1999. Bolloré possède, en outre, les 31 000 hectares de palmeraies de la Socapalm (Société camerounaises de palmeraie) et de la Ferme Suisse³⁰. D'après le journal camerounais le Front, Vincent Bolloré fait partie fait partie des « six Français qui gouvernent le Cameroun »31.

Guillaume Giscard d'Estaing arme le dictateur

Guillaume Giscard d'Estain est-il un lecteur assidu de Matin Plus? Invité par le président Biya à assister au défilé militaire et civil du 20 mai 2008, point d'orque de la fête nationale, le président directeur général du groupe français Sofema déclare avoir été le témoin d'une « démonstration de la vitalité d'un peuple debout, mobilisé, derrière son président. A son avis, c'est une lecon de démocratie que le Cameroun administre à travers le défilé devant les autorités »32. Le site de la présidence de la République précise que le « groupe SO-FEMA qui opère dans le domaine de défense, voudrait renforcer le partenariat avec les Forces de défense du Cameroun ». La Lettre du continent est plus explicite : « Paul Biya cherche actuellement [deux mois après les émeutes contre la faim] à se procurer un avion présidentiel, des véhicules blindés et des systèmes de missiles sol-sol et sol air (...) Objectif le contrôle des frontières³³... »³⁴ Delphine Fouda, journaliste, rappelle que le budget de la Défense du Cameroun ne cesse de croître (155.203 milliards de FCA en 2008, 150.413 milliards en 2007 et 142.198 milliards en 2006).

« Selon le rapport présenté au parlement français sur les exportations d'armement de la France en 2006, le Cameroun a obtenu onze autorisations d'exportation de matériels de querre pour près de 2 milliards de nos francs (...) Un tel armement lourd n'est finalement utilisé que contre l'ennemi intérieur de Paul Biya que sont les populations camerounaises, massacrées à souhait quand elles osent revendiquer leurs droits humains.» 35

Pour s'éterniser les autocrates utilisent tous les moyens :

LA PUISSANCE DOUCE, NOTAMMENT MÉDIATIQUE, BOLLORÉ S'EN OCCUPE ; ET LA PUISSANCE MILITAIRE, SOFEMA Y APPORTE SA MODESTE CONTRIBUTION. QUI ARRÊTERA LA FRANÇAFRIQUE?

NOTES

- 1. Cf. Le site Internet de la présidence de la République du Cameroun, http://www.prc.cm/index_fr.php?link=6
- 2. Cf. Toutes ces statistiques sont disponibles dans le Rapport sur le développement humain (Indicateurs du développement humain) 2007 publié chaque année par le Programme des nations unies pour le développement (Pnud).
- 3. Cf. le site Internet de La maison des Français de l'Etranger, http://www.mfe.org/, disponible sur le site du ministère français des Affaires Etrangères et Européennes. Le gouvernement du Cameroun communique peu sur les chiffres du chômage. Il est fort probable que ces 25 % soit nettement en dessous de la réalité.
- 4. Juridiquement le Cameroun n'a jamais été une colonie française. Après la première Guerre Mondiale le pays a été placé sous mandat de la SDN et sous la tutelle des Nations unies à la fin de la deuxième Guerre Mondiale. La SDN et l'ONU ont demandé à la France et à la Grande-Bretagne de gérer ces territoires en leur nom. Mais dans les faits, le Cameroun a été géré comme une colonie.
- 5. Cf. « La Maison des Français de l'Etranger, Cameroun », op.cit.
- 6. Cf. Maisons des Français de l'Etranger, Cameroun, 1er septembre 2008, Ministère des Affaires Etrangères, http://www.mfe.org
- 7. Ces conclusions sont tirées du Rapport 2008 Les entreprises françaises & l'Afrique publié par la Conseil français des investisseurs en Afrique.
- 8. Idem
- 9. « Nous ne sommes pas complices des kleptocrates africains », Le Monde, 04 juin 2008.
- 10. François Soudan, « L'affaire Biya », Jeune Afrique, 13 juin 2004.
- 11. Alain Batongué, « Crise : pour l'amour du peuple », Mutations, 27 février 2008.
- 12. Brice R. Mbodiam, « Investissements : le Cameroun toujours parmi les pays à risque » *Tout Cameroun.com*, http://www.toutcameroun.com/economie Cf. aussi le Rapport Doing Business : five years of doing business reforms, http://www.doingbusiness.org
- 13. Loïk Le Floch-Prigent, « La confession de Le Floch-Prigent », L'Express, publié le 12 décembre 1996 et mis à jour le 16 décembre 2003.
- 14. Cf. Vincent Hugeux, Les Sorciers blancs. Enquête sur les faux amis français de l'Afrique, Paris, Fayard, 2007.
- 15. France Cameroun, croisements dangereux! Dossiers noirs de la politique africaine de la France n°7, Agir ici-Survie, l'Harmattan, 1996, p.51.
- 16. François-Xavier Verschave, Noir silence, qui arrêtera la Françafrique ?, Paris, Les Arènes, 2000, p.176.
- 17. France Cameroun, croisements dangereux! Dossiers noirs de la politique africaine de la France n°7, Agir ici-Survie, l'Harmattan, 1996, p.51.
- 18. Jeune Afrique. 20 mars 1996.
- 19. François-Xavier Verschave, Noir silence, qui arrêtera la Françafrique ?, Paris, Les Arènes, 2000, p.176.
- 20. René-Jacques Lique, « Un jour, il neigera sur Yaoundé », Afrique express, 29 mai 1997.
- 21. « Allocution de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les relations franco-camerounaises, l'allégement du fardeau de la dette des pays les plus pauvres du continent africain, la poursuite de la démocratisation, la prévention des conflits, Yaoundé (Cameroun) le 24 juillet 1999 », *Vie publique.fr*, http://www.vie-publique.fr/cdp/997000150.html, un site proposé par la documentation française.
- 22. Cf. L'interview accordée à Ulysse GOSSET dans le *Talk de Paris*, http://www.france24.com/france24Public/fr/archives/debats/20071030-Talk-de-Paris-paul-biya-president-cameroun.php
- 23. Propos recueillis par Nicolas Beau, aujourd'hui directeur de « Bakchich », entre novembre 2004 et janvier 2005. Cf. « Alfred Sirven : Pasqua c'est fouché », Bakchichinfo, http://www.bakchich.info/article4636.html
- 24. Cf. La dépêche remarquable de Thierry Lévêque, <u>Ultimes peines de prison symboliques dans l'affaire Elf</u>, publiée le vendredi 25 mai 2007 à 3h 03 précises.
- 25. Thierry Ngogang, « Affaire Elf: L'argent du pétrole n'a pas de de partis. Indexés par Loïk Le Floch Prigent, les leaders de l'opposition réagissent », *Mutations*, le 26 Mars 2003.
- 26. Idem
- 27. Cf. Matin plus, vendredi 26 octobre 2007, http://directmatin.directmedia.fr/v1/Pages-Presse/Archives-Telechargement.aspx
- 28. Xavier Monnier, « Quand Bolloré médiatise l'Afrique », Bakchich, enquêtes, reportages et dessous de table, http://www.bakchich.info/article1847.html
- 29. « Liens Bolloré/Cameroun : quand Matin Plus met Paul Biya à la Une », Nouvelons.com, 13 juin 2008.
- 30. *Idem*
- 31. Cf. La Lettre du continent n°510 du 25 janvier 2007.
- 32. Monda Bakoa, « Guillaume Giscard d'Estain au palis de l'unité », Cameroun Tribune, 23 mai 2008.
- 33. La Lettre du continent, N°537 20 mars 2008.
- 34. La Lettre du continent, n°542 5 juin 2008.